



# LE DEVOIR

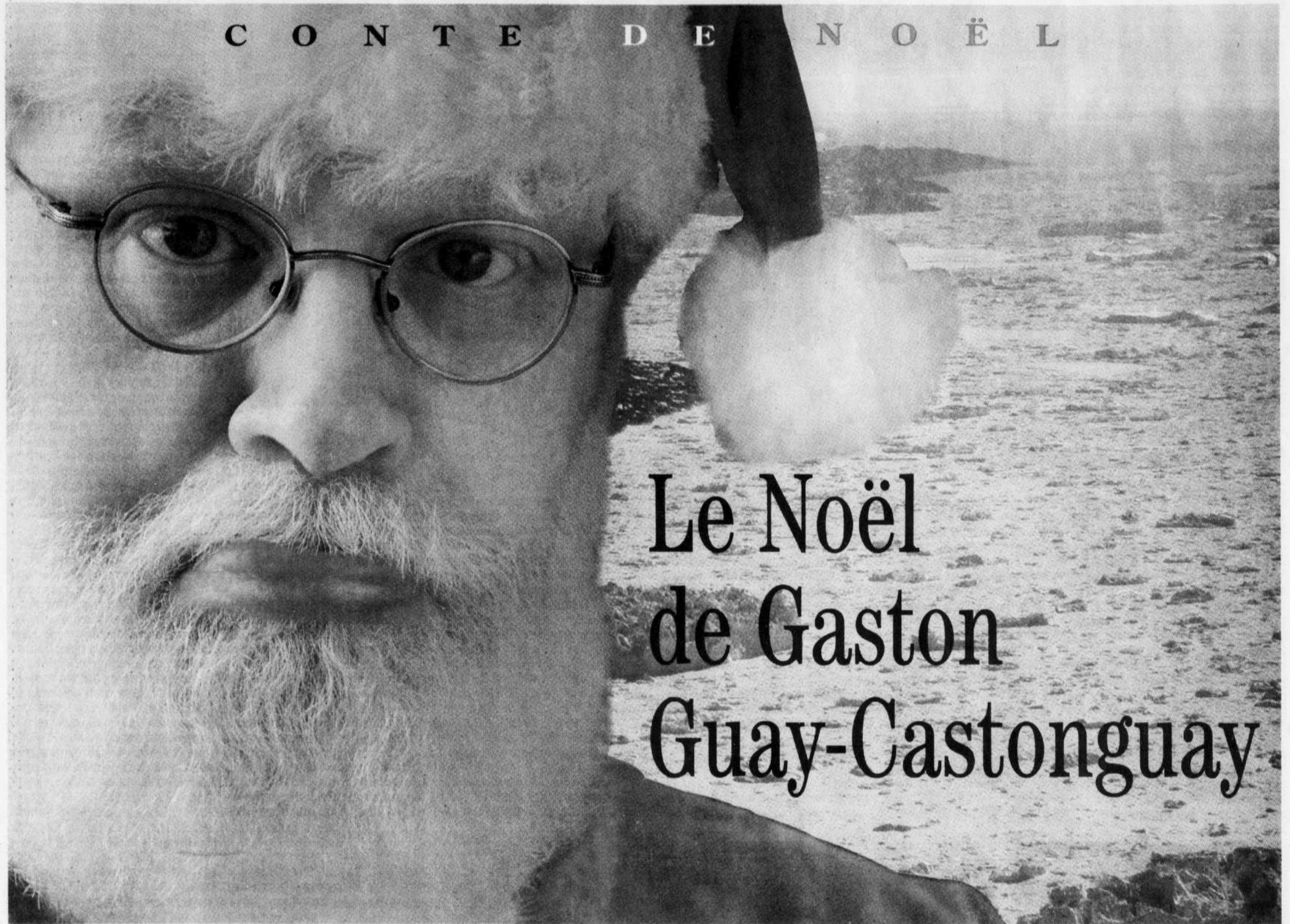


VOL. XCIX N° 294

LE MERCREDI 24 DÉCEMBRE 2008

1,10\$ + TAXES = 1,25\$

C O N T E D E N O Ë L



## Le Noël de Gaston Guay-Castonguay

NEWSCOM

JEAN DION

**E**n ce temps-là, Gaston Guay-Castonguay s'apprêtait à se me te vous offrir une période des Fêtes de tous les diables. Il avait quand même bien le droit de célébrer à sa manière son Noël et son jour de l'An, non? Quelqu'un avait-il un mot de travers, juste un, à dire là-dessus? En tout cas, si on lui demandait son avis général à ce sujet, c'était mieux pas. Non, monsieur dame, l'on allait voir ce que l'on allait voir.

Gaston Guay-Castonguay n'était pas un traditionaliste au sens fort du terme, ni même un néo-trad, mais un brin de nostalgie ne manquait jamais de sourdre lorsqu'il évoquait les souvenirs de son passé. Il se remémorait avec la tendreté du dodu dindon Butterball que sa famille nombreuse ne pouvait se payer comptant son enfance heureuse à arpenter les steppes frigidifiques du Bouclier canadien, huit kilomètres pieds nus en montant pour aller à l'école primaire, huit kilomètres pieds nus pour en revenir en montant aussi, un prodige de la Nature qui n'était pas aussi clé-

mente à l'époque qu'aujourd'hui où tout est donné aux jeunes tout cuit dans le bec. Quand ces réminiscences affleuraient à la saillie de son cogito, c'était pas mêlant, n'eût été ce maudit orgueil, il n'en aurait pas eu l'œil tout à fait sec.

Donc, un matin indéfini, Gaston Guay-Castonguay

« Il n'existe que trois gâteaux aux fruits dans le monde entier, tous cuisinés aux alentours de l'an de grâce 1328 et calcifiés bien que toujours comestibles car exempts de date de péremption. Depuis, les gens se les refilent les uns aux autres, personne n'en mange, et puis voilà. »

s'assit devant une feuille de cartable et entreprit, en compagnie de sa charmante épouse de toujours Martine Nault-Martineau, de tracer un schéma organisationnel avec points de repère de ce qui allait constituer la trame de fond de leur temps des Fêtes. Après

discussion et intervention d'un médiateur dans le dossier, ils convinrent que le premier geste devait consister à doter le boudoir conjugal d'un solide sapin de Noël. Un roi des forêts, genre, qui garde sa parure quand par l'hiver bois et guérets sont dépouillés de leurs attraits.

— C'est décidé, énonça Gaston d'une voix décisive destinée à enterrer le DVD qui vociférait *Le Sentier de neige* par l'entremise des Classels. Je me destine illico vers le marchand de sapins situé le plus près de chez moi afin de nous y procurer le proverbial gymnosperme. A tout à, MNM! (C'était son petit sobriquet chocolaté, dans le sens de.)

Sur ce, Gaston Guay-Castonguay sortit, mais il fut contraint de rentrer aussitôt, car dans sa fébrilité, il avait oublié d'enfiler son habit de ski-doo. Puis il ressortit.

Parvenu chez le dépositaire de conifères, calement bourgeoisement baptisé *Sapin l'air que Noël s'en vient* — il n'y a rien comme le commerce de détail pour sus-

citer l'humour en rase-mottes —, il fut d'abord étonné de constater que les tablettes en étaient très largement, pour ne pas dire exhaustivement, dégarnies.

— De prime abord, déduisit Gaston à part lui, on pourrait croire que le présent concessionnaire s'avère en rupture de stock. Mais en même temps, qui donc aurait l'idée torde de disposer des sapins sur des tablettes? Il est tout à fait clair que les végétaux se trouvent quelque part par là, dans un quelconque enclos dérobé à la vue des passants. Je vais de ce pas m'annoncer au préposé et conclure la transaction.

Ce qu'il fit.

— Y a pas de sapins, répliqua le spécialiste arboricole en fixant droit devant lui un horizon incertain. En fait, y en a plus.

— Comment ça, y a pas de sapins? signala Gaston. Vous les avez tous vendus?

— Y en a jamais eu. La déforestation, z'avez entendu parler? Tous les arbres ont disparu. Remarquez,

VOIR PAGE A 8: NOËL

■ La planète à la rescousse du père Noël, page A 2

### Frappes aériennes et fouilles nocturnes en Afghanistan

## La Commission des droits de l'homme critique l'OTAN

**K**aboul — Les frappes aériennes meurtrières et les fouilles nocturnes parfois violentes effectuées par les forces de la coalition risquent de retourner l'opinion publique afghane contre les soldats étrangers, prévient la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan dans un rapport publié hier à Kaboul. La Commission avertit que les troupes de l'OTAN minent les efforts qu'elles font depuis sept ans pour gagner le cœur des Afghans.

Nombre de ceux-ci, souligne le rapport, ont en effet vu des membres de leur famille être tués ou blessés, leurs propriétés être détruites ou endommagées, ou leurs maisons être investies par des militaires en pleine nuit sans raison apparente ni autorisation légale. La Commission déplore que ces civils afghans soient laissés dans l'incertitude quant à l'identité des auteurs

VOIR PAGE A 8: OTAN

#### INDEX

Actualités ..... A 2	Éditorial ..... A 6
Annonces ..... B 6	Idées ..... A 7
Avis publics .. B 4	Météo ..... B 4
Carrières ..... B 5	Monde ..... A 5
Culture ..... B 8	Mots croisés .. B 8
Décès ..... B 6	Sudoku ..... B 6
Économie ..... B 1	Télévision ..... B 7

## Les trois grands refuges montréalais restent sur leur faim

L'ajout de neuf millions sur trois ans pour lutter contre la pauvreté est jugé insuffisant



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Une bénéficiaire de l'organisme de dépannage alimentaire Multicaf, là où l'annonce d'une bonification du soutien à la lutte contre la pauvreté a été faite, hier.

JEANNE CORRIVEAU

**Q**uébec a augmenté de neuf millions de dollars l'aide financière accordée pour les trois prochaines années aux organismes œuvrant auprès des plus démunis de la métropole, accédant ainsi à la demande de la Ville de Montréal. Mais le cadeau de Noël n'a pas l'ampleur qu'espéraient les trois grands refuges montréalais pour itinérants. Ces sommes supplémentaires constituent un pas dans la bonne direction, mais elles seront loin d'être suffisantes pour faire face aux besoins grandissants de la clientèle démunie.

Le renouvellement de l'entente sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale prévoit l'octroi de 24 millions de dollars répartis sur trois ans. Ainsi, pour 2009, Montréal recevra sept millions qu'elle redistribuera aux 220 groupes qui travaillent auprès des personnes défavorisées, qu'il s'agisse d'itinérants, de sans-emploi ou de travailleurs à faibles revenus. En 2010, cette aide grimpera à huit millions et, en 2011, elle atteindra neuf millions.

L'annonce a été faite hier lors d'une conférence de presse au Multicaf, un organisme de dépannage alimentaire du quartier Côte-des-Neiges, en présence

VOIR PAGE A 8: FAIM

■ L'éditorial de Bernard Descôteaux, page A 6

★ Le Devoir ne sera pas publié demain ni vendredi. De retour samedi. Joyeux Noël !

## LES ACTUALITÉS

## La planète à la rescousse du père Noël

Pas de cadeaux pour Stephen Harper

LOUIS-GILLES  
FRANCŒUR

Cédant aux pressions de la Conférence circumpolaire et de dizaines d'associations vouées à la protection de l'enfance, le Conseil de sécurité de l'ONU a décidé hier de lancer cette semaine une intervention sans précédent pour protéger les rennes et les principaux centres de production de cadeaux du père Noël contre les méfaits des changements climatiques.

LOUIS-GILLES  
FRANCŒUR

L'ONU entend mobiliser l'essentiel des sommes que la communauté internationale destinait à plusieurs conflits armés, y compris pour prendre le contrôle de grands gisements de pétrole à l'origine des émissions de gaz à effet de serre, pour consacrer en un temps record ces sommes à l'intensification de la lutte contre les changements climatiques.

## Rapport confidentiel

C'est un rapport confidentiel, préparé par l'Institut du renne de Laponie de concert avec le Centre Ouranos de Montréal, portant sur les diverses stratégies d'adaptation pour sauver les grands troupeaux de caribous du fleuve George et de la rivière aux Feuilles, qui a semé la panique à l'ONU et imposé une mobilisation du Conseil de sécurité. Le rapport propose non seulement une stratégie pour maintenir les traîneaux du père Noël en opération à court terme, mais, à plus long terme, d'autres options sont étudiées, notamment le recours à une stratégie intermodale, qui ferait appel à des navettes rapides attelées à des dauphins pour faire franchir le Passage du Nord, alors libre de glaces au début de l'hiver, afin d'acheminer les cadeaux de Noël vers chaque continent où ils seraient alors distribués par



GARNOTTE

GARNOTTE LE DEVOIR

d'autres systèmes de locomotion.

Le premier chapitre du plan onusien propose de récupérer et de remettre en état les traîneaux du père Noël, qui seraient pour la plupart enlisés dans la mer de boue créée par le dégel du pergélisol de cette région arctique, toujours gardée secrète en vertu d'un accord international, le seul respecté intégralement jusqu'ici. La fonte accélérée de la banquise arctique, qui s'est fracturée davantage cet été autour de l'île d'Elsemere, rend par ailleurs de plus en plus difficile l'envol des traîneaux du père Noël, lequel aurait besoin d'une piste renforcée en raison du dégel du pergélisol et du poids croissant des cadeaux. Des forces spéciales de l'OTAN stationnées en Afghanistan auraient été en-

voquées pour niveler ces pistes avant qu'elles ne regèlent.

Enfin, on rapporte que les troupes d'élite déplacées de l'Irak vers le pôle Nord à la demande du futur président Obama, n'auraient pas encore réussi, même avec les Hummer parachutés la semaine dernière, à réunir tous les rennes du père Noël. Plusieurs semblent avoir été attirés à des centaines de lieues du village du père Noël par la végétation de plus en plus abondante qui pousse dans cette région, désormais aux prises avec des étés de plus en plus longs et chauds.

## Allez les VTT!

Les stratégies dites «d'adaptation aux changements climatiques» suggérées mollement par le gouvernement Harper en remplace-

ment d'une réduction des émissions à la source, se résument en réalité à l'envoi de VTT de marque canadienne au Père-Noël pour remplacer son classique traîneau et de ses rennes enlisés dans la gadoue et la boue arctique. On raconte dans l'entourage du premier ministre que ce dernier serait sur le point de fournir gratuitement du pétrole des sables bitumineux pour les déplacements du père Noël en VTT ou en motoneiges. Le lutin en chef a qualifié par communiqué hier soir cette stratégie de «marketing grossier», ajoutant «qu'on ne pouvait pas utiliser la nuit de Noël pour blanchir une pollution pareille».

Quant aux motoneiges, encore plus polluantes que les VTT, le père Noël n'en veut pas, même s'il

s'agit d'hybrides ou de tout-électriques, car s'il y a encore de la neige, il préfère de loin avoir recours à ses rennes, qui ne tombent jamais en panne et qui contribuent moins aux changements climatiques.

## Parents avant tout

Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, s'est dit surpris hier soir de voir avec quelle célérité le Conseil de sécurité, y compris les délégués des États-Unis et de la Chine, les deux principaux émetteurs de GES, ont décidé d'appliquer intégralement non seulement le plan de sauvetage de la distribution des cadeaux cette année, mais aussi, la totalité du plan à plus long terme de lutte contre les changements climatiques. Il a émis l'hypothèse que la majorité des

membres du Conseil étant aussi des parents, ils auraient pu difficilement expliquer à leurs enfants leur refus de sauver le père Noël.

Le plan à moyen terme de l'ONU prévoit que les parents de tous les pays occidentaux vont se priver de cadeaux pendant les cinq prochaines années pour équiper leurs résidences de panneaux solaires et s'acheter des véhicules hybrides. De leur côté, les multinationales ont convenu de réduire de moitié sur trois ans la production de biens de consommation inutiles. Les constructeurs automobiles ont décidé de leur côté de lancer des plans de rachat-échange ou de mise à la ferraille des SUV qu'ils ont vendus depuis 10 ans. Enfin, Exxon et six autres pétrolières vont consacrer la moitié de leurs profits et des salaires de leurs dirigeants pendant dix ans à l'efficacité énergétique, l'éolien et la géothermie. Un vrai songe digne d'une nuit de Noël, quoi!

## Un père Noël ému

Quant au père Noël, il s'est dit ému de constater que la communauté internationale accordait enfin la priorité aux intérêts des générations montantes, sa clientèle de base. Profitant de ce élan sans précédent, il réclamé de nouveaux atterrages d'antipodes afin d'ouvrir des lignes de distribution de cadeaux dans plusieurs pays du sud, le secteur faible de son réseau jusqu'ici.

Aux dernières nouvelles, le père Noël avait rayé Stephen Harper de sa liste de cadeaux parce que son gouvernement a été le plus mauvais joueur lors de la dernière conférence de Poznan sur les changements climatiques. Et sans qu'on sache trop pourquoi, il aurait envoyé un message conjoint aux trois chefs de l'opposition, accréditant la rumeur qu'il pourrait se joindre à la coalition des partis politiques favorables à la mise en place d'un plan canadien de réduction des émissions de GES, un cadeau dont rêvent, d'après les sondages, trois Canadiens sur quatre.

Le Devoir

**GRAND SOLDE DE FIN D'ANNÉE**

JUSQU'À 30% DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE... ET LA TPS EN CADEAU!

MONTRÉAL 1215, BOUL. CRÉMAZIE OUEST 514-382-1443  
LAVAL 1946, BOUL. LE CORBUSIER 450-682-3022 WWW.MAISONCORBEIL.COM

MAISON CORBEIL

JUSQU'AU MERCREDI 31 DÉCEMBRE.

## ACTUALITÉS

## La boîte de Pandore du Sénat



MANON CORNELLIER

**A**u moment de déclencher les élections, le premier ministre Stephen Harper avait justifié sa décision en invoquant un Parlement devenu dysfonctionnel. Une de ses cibles était le Sénat où les travaux progressaient difficilement. Ce qu'il ne disait pas, c'est qu'une des causes du problème était justement le trop grand nombre de postes laissés vacants au Sénat. Avec seulement 20 sénateurs, les troupes conservatrices ne suffisaient plus à la tâche. Débordées, elles n'arrivaient plus à assister à tous les comités chargés d'étudier les projets de loi, retardant d'autant les travaux.

Le printemps dernier, certains sénateurs évoquaient même en privé la possibilité de s'adresser aux tribunaux pour forcer le premier ministre à remplir ses obligations constitutionnelles et à nommer de nouveaux sénateurs. Ce n'était qu'affaire de temps pour que Stephen Harper s'exécute, ce qu'il a fait lundi.

Il n'a pas fait les choses à moitié, c'est le moins que l'on puisse dire. Dix-huit sénateurs d'un coup, ça ne s'était jamais vu. Et il s'agit de tout un coup de poker pour un homme qui avait promis de ne jamais nommer un sénateur non élu. Une promesse qu'il a tout de même trahie au lendemain des élections de 2006 en nommant Michael Fortier à la Chambre haute et au Conseil des ministres.

En bon réformiste, Stephen Harper a toujours repris à son compte la revendication de l'Ouest d'avoir un Sénat élu. Il était donc de bon ton pour lui de faire cette promesse politiquement rentable, sans égard toutefois aux conséquences perverses qu'elle pourrait avoir. Il a cru, en fait, qu'il pourrait arriver à ses fins en présentant de simples projets de loi, le premier limitant à huit ans le mandat des sénateurs et le second créant un mécanisme de consultation populaire pour choisir les heureux élus. Aucun n'a été adopté et, en plus, plusieurs provinces, en particulier le Québec, sont montées aux barricades. La réforme du Sénat ne se ferait pas à la pièce ni de façon unilatérale. L'approbation de la majorité des provinces serait nécessaire.

Stephen Harper n'a pas bronché. Cet entêtement montre, comme l'ont fait la prorogation demandée pour éviter un vote de confiance et le non-respect de la loi sur élections à date fixe, que M. Harper a de la difficulté à vivre avec des règles qui l'empêchent d'en faire à sa tête. Avec pareille attitude, qui dit qu'il respecterait le choix d'une consultation populaire? Sans modification constitutionnelle, l'élection des sénateurs ne serait que consultative et n'aurait qu'un poids moral. Comme la loi sur les élections à date fixe. Le premier ministre conserverait le pouvoir constitutionnel de recommander ce qu'il veut au gouverneur général. Comme maintenant.

Et il y a, comme bien des juristes l'ont souligné, toute la question de la légitimité de ces nominations. A cause de la prorogation, personne ne sait si ce gouvernement a encore la confiance du Parlement. Les postes vacants doivent être pourvus, mais tant que le Parlement ne siège pas et qu'aucun projet de loi n'est à l'étude, il n'y a pas d'urgence. Le gouvernement aurait pu attendre, avant d'agir, de connaître le résultat des prochains votes de confiance à la fin janvier.

Mais voilà justement ce que les conservateurs ne veulent pas faire. Le premier ministre l'a bien dit lundi par voie de communiqué: «Si des sièges vacants doivent être comblés, ils devraient l'être par le gouvernement que les Canadiens ont élu, et non pas par une coalition pour laquelle personne n'a voté.» Faut-il comprendre qu'il croit fort possible de perdre le pouvoir?

Les déclarations du ministre d'État à la réforme démocratique, Steven Fletcher, ajoutent à l'impression que Stephen Harper ne reconnaît pas avoir erré en tentant d'imposer ses vues tout en ignorant les provinces. Selon M. Fletcher, le gouvernement va revenir à la charge avec ses projets de loi. «Si nous ne pouvons faire approuver ces réformes dans un délai raisonnable, nous envisagerons abolir [le Sénat], a-t-il dit.

Voilà une rhétorique bien creuse, car il ne peut y avoir d'abolition sans accord des provinces.

De plus, ces déclarations mettent en lumière l'incohérence de la politique du gouvernement à l'égard du Sénat. Ou il croit au rôle de l'institution sénatoriale et à sa place dans l'équilibre des pouvoirs au sein de notre système parlementaire, ou il n'y croit pas. S'il y croit, il peut proposer des réformes pour en accroître la légitimité, mais pas l'abolir, ce qui est la solution des opposants au Sénat.

Mais pour procéder à des réformes sérieuses, il faut faire les choses dans les formes, parler aux provinces, mettre des propositions d'amendements constitutionnels de l'avant et ainsi de suite. Changer le Sénat à la pièce n'a pas de sens. Elus, les sénateurs auraient toute la légitimité nécessaire pour utiliser les pouvoirs étendus qu'ils détiennent (ils peuvent défaire tous les projets de lois sauf ceux de nature budgétaire). Actuellement, les conventions et une certaine réserve les en empêchent. On ne peut faire du Sénat une chambre élue sans revoir ses pouvoirs ni établir des mécanismes de résolutions des conflits entre les deux Chambres. Et ce ne sont là que les aspects les plus évidents à prendre en considération.

Si Stephen Harper voulait miner la crédibilité du Sénat, il a fait mouche avec ces nominations en masse juste avant Noël de personnes qui, pour la très grande majorité, doivent leur entrée au Sénat à leur allégeance conservatrice. Il n'a pas cherché à calmer les critiques en faisant appel, comme certains de ses prédécesseurs, à des personnes au mérite indiscutable, comme le général Roméo Dallaire ou le constitutionnaliste Gérard Beaudoin.

Stephen Harper devait pourvoir les postes vacants, mais il le fait de la mauvaise manière, au mauvais moment et pour les mauvaises raisons. Il refuse en plus d'admettre que sa stratégie est vouée à l'échec, car elle fait fi de la réalité constitutionnelle et du processus législatif existant.

mccornellier@ledevoir.com

Règlement sur la «déclaration obligatoire des prélèvements en eau»

## L'agriculture et l'aquaculture sont exemptées

Ces deux secteurs sont responsables de près de la moitié des prélèvements

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

**M**ême si l'agriculture et l'aquaculture consomment aux dernières nouvelles la moitié de toute l'eau puisée dans le sous-sol du Québec, le futur règlement sur la «déclaration obligatoire des prélèvements en eau» exempté ces deux secteurs des bilans mensuels et annuels que l'on exigera des autres secteurs bien que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation détienne ces chiffres.

C'est parce que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) détient ces données que l'Environnement ne les exigera pas, selon ses normes à lui, expliquait hier au *Devoir* le chef de la Direction des politiques de l'eau, Yvon Maranda. Selon ce dernier, ni les prélèvements des entreprises ou des villes ni ceux des agriculteurs et aquaculteurs gardés confidentiellement par le MAPAQ ne seront rendus publics même «si c'est vrai que c'est une ressource publique», reconnaît M. Maranda.

Selon les explications publiées par Québec au moment de la divulgation du projet de règlement, son «objectif principal» est «l'amélioration de nos connaissances sur l'eau». Pourtant, M. Maranda reconnaît que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) a décidé de se fier aux chiffres du MAPAQ sans avoir vérifié s'ils avaient la même valeur que ceux qu'il exigera des municipalités, industries et commerces du Québec.

## Peu de mémoires

Selon le rapport de la commission sur l'eau, publié en l'an 2000 par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, l'aquaculture est responsable de 23 % des prélèvements dans les eaux souterraines chaque année alors que l'élevage et l'irrigation en utilisent 16 %, pour un total de 49 %. La ponction la plus importante est attribuée aux prélèvements domestiques, qui représentent 54 % du total.

Le public peut commenter le futur règlement jusqu'au 3 janvier. Jusqu'ici, indique M. Maranda, «quatre ou cinq mémoires seulement» ont été adressés au ministère.

Le projet de règlement prévoit imposer aux «principaux préleveurs», qui totalisent 7 % des prélèvements d'eaux souterraines annuellement selon les données actuellement disponibles, l'obligation de produire chaque mois et chaque année un rapport réalisé à partir d'un compteur ou basé sur l'évaluation d'un ingénieur.

Le futur règlement s'appliquera à tous ceux qui prélèvent plus de 75 mètres cubes par jour, soit l'équivalent de deux piscines hors terre. En Ontario, un règlement similaire s'applique à partir de 50 mètres cubes, mais cette province vient de dispenser les agriculteurs de faire rapport, précise M. Maranda.



ARCHIVES LE DEVOIR

L'aquaculture est responsable de 23 % des prélèvements dans les eaux souterraines chaque année alors que l'élevage et l'irrigation en utilisent 16 %, pour un total de 49 %.

## Vers des compteurs d'eau

D'autre part, le ministère estime que ce règlement lui permettra de se conformer à l'Entente sur les ressources en eaux durables du bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent, qui s'applique jusqu'à Trois-Rivières, soit dans la zone où le fleuve n'est pas soumis aux marées.

Le ministère estime que les utilisateurs assujettis ont intérêt à se doter immédiatement de compteurs d'eau dès 2009 parce que cela sera moins coûteux que de recourir tous les mois à un ingénieur. Et le ministère ajoute que les compteurs seront exigés dès que le règlement donnera lieu à des redevances sur le captage et l'utilisation de l'eau.

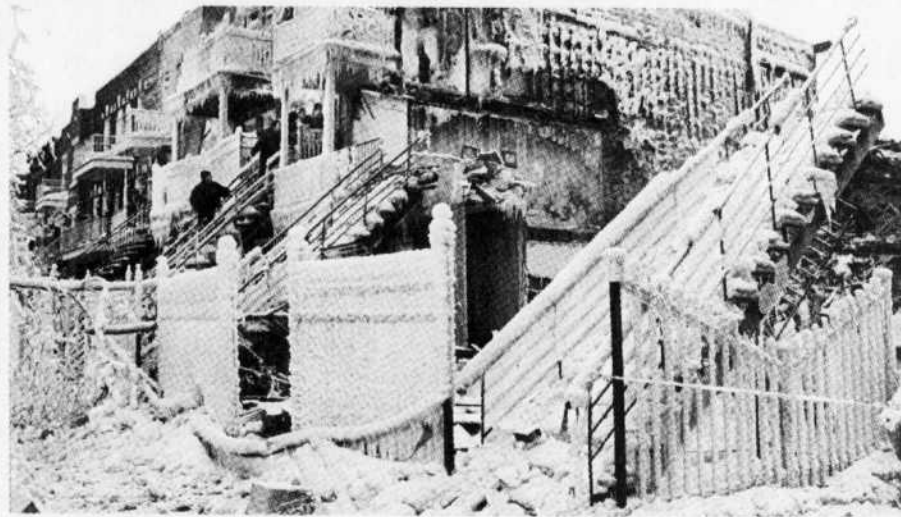
Enfin, le MDDEP ne prévoit établir aucun registre public des prélèvements déclarés. Le ministère ne prévoit «à ce moment-ci» que la divulgation d'un rapport tous les cinq ans, qui devrait inclure les données dénominalisées du MAPAQ.

Dans un mémoire récent sur la question, Nature Québec estime inacceptable de dispenser de l'obligation de faire rapport à l'Environnement tous les milieux agricoles et aquicoles parce que le MAPAQ considère qu'il s'agit d'informations nominales, non accessibles au public, alors que les exigences de transparence en matière de gestion d'une ressource publique comme l'eau devraient, à son avis, primer toute autre considération.

Pour Nature Québec, le secteur minier doit aussi être assujetti à ce règlement, et la norme de 75 mètres cubes devrait être révisée à la baisse et les informations toutes rendues publiques afin que chaque région puisse dresser son propre bilan des impacts cumulatifs des usages de l'eau, sans filtrage des données, pourrait-on dire, par les ministères.

Le Devoir

## LA SAISON DES INCENDIES



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

**LENDEMAINS** de violent incendie rue Christophe-Colomb, près de Beaubien. Le feu a jeté une vingtaine de familles sur le pavé. Par ailleurs, une personne est décédée lors d'un incendie qui a rasé dans la nuit de lundi à mardi une résidence du 5<sup>e</sup> rang, à Saint-Malo, une petite municipalité de 500 habitants, en Estrie. Il s'agirait d'une fillette de 12 ans, dont la mère est par ailleurs parvenue à s'échapper saine et sauve de la maison en feu.

## EN BREF

## Acquitté d'avoir tué un homme avec une épée

Un individu âgé de 21 ans, originaire du Nouveau-Brunswick, a été acquitté du meurtre d'un voleur perpétré avec une épée à la suite d'un vol commis le 11 mars dernier. Scott Arthur Taylor était accusé du meurtre non prémédité de Darrel Eugene Upshaw, 33 ans, originaire de Cole Harbour, en Nouvelle-Écosse. Au cours du procès, la Couronne a présenté 32 témoins, tandis que Taylor a été le seul témoin de la défense. En mars dernier, après que trois individus dont Upshaw eurent commis un vol dans son appartement, Taylor, qui avait chez lui trois épées de type médiéval, avait poursuivi et rattrapé Darrel Eugene Upshaw. Il y aurait ensuite eu une altercation entre ces individus au cours de laquelle Upshaw est décédé. Le jury a déterminé que malgré l'implication de Taylor dans l'altercation, il n'était pas celui qui avait asséné le coup fatal à Upshaw. Un adolescent de 17 ans, dont l'identité ne peut être révélée, avait déjà été condamné à six ans de prison pour son rôle dans la mort de la victime.

- La Presse canadienne

## Deux Montréalais soupçonnés de piratage

En réponse à une plainte, les policiers de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) ont effectué une perquisition, hier matin, au domicile de deux Montréalais soupçonnés d'être les auteurs d'une série d'enregistrements illégaux de films présentés en salle. Selon la GRC, un homme et une femme, dans la vingtaine, auraient enregistré des films à l'aide d'un caméscope et les au-

raient illégalement rendus disponibles sur Internet. Des accusations pourraient être déposées contre les suspects qui ont été arrêtés puis relâchés plus tard dans la journée. En vertu du Code criminel et de la Loi sur le droit d'auteur, il est interdit d'enregistrer une œuvre cinématographique qui est projetée dans un cinéma et de volontairement la mettre en circulation, dans un but commercial ou de façon à causer du tort au titulaire du droit d'auteur. Ceci constitue un crime punissable d'une période d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à cinq ans.

- La Presse canadienne

## Dernier hommage au soldat Justin Jones

La petite communauté de Baie-Verte, à Terre-Neuve-et-Labrador, a rendu un dernier hommage, hier midi, au soldat Justin Jones, mort en Afghanistan. Le soldat Jones a perdu la vie quand le véhicule blindé dans lequel il prenait place a explosé en roulant sur une mine artisanale, le 13 décembre dernier. Lors de la cérémonie, le lieutenant James Donovan, des Forces armées canadiennes, à Gagetown, au Nouveau-Brunswick, a souligné que le jeune homme de 21 ans mort au combat avait été actif dans sa petite communauté de 1500 habitants, lesquels le lui ont bien rendu en étant présents en grand nombre à ce service funéraire. Le caporal Thomas Hamilton et le soldat John Curwin, tous les deux de la Nouvelle-Écosse, avaient également été tués dans l'explosion du même véhicule blindé, à quelque 14 kilomètres à l'ouest de Kandahar. Les trois militaires étaient basés à Gagetown.

- La Presse canadienne

## SOLDE APRÈS-NOËL

20-60%

de rabais sur toute la marchandise jusqu'au 31 décembre\*

\* Excluant les collections printemps 2009



BARBOUR  
BORSALINO  
BOSS HUGO BOSS  
BUGATTI  
BRAX  
BURBERRY  
CASAMODA  
CUTLER & BUCK  
DORMEUIL  
FAÇONNABLE  
HÖRST  
JACK VICTOR  
JACQUES BRITT  
KLAUSS BOEHLER  
LUHTA  
M.E.N.S.  
NINA RICCI  
ODERMARK  
PAL ZILERI  
PAUL & SHARK  
POLO RALPH LAUREN  
RAINFORST  
ROBERT GRAHAM  
SCABAL  
SCHNEIDERS  
SIGNUM  
TRICOTS ST-RAPHAEL  
VICTORINOX

CHAUSSURES  
BOTTES D'HIVER26 décembre de 13 h à 21 h  
27 décembre de 9 h à 17 h

Retouches gratuites sur articles à 50 % de rabais et moins

OGILVY  
monsieurESPACE HOMME AU 4<sup>e</sup>Sainte-Catherine O. et de la Montagne  
514.845.4742  
ogilvycanada.com

## LES ACTUALITÉS

## RECHERCHE

## Des nanoparticules pour prévenir les caries

PAULINE GRAVEL

Polir les dents à l'aide de nanoparticules de silice permettrait de prévenir la carie dentaire, ont récemment indiqué des chercheurs de l'université Clarkson située dans l'État de New York dans la prestigieuse revue *Journal of Dental Research*.

Le recours à des particules de silice de 60 nanomètres ou milliardièmes de mètre — environ 10 000 fois plus petites qu'un grain de sable — pour polir les dents permet de rendre la surface dentaire beaucoup plus lisse qu'elle ne le devient avec les pâtes utilisées actuellement dans les cabinets de dentiste. Il devient ainsi beaucoup plus facile d'éliminer les bactéries sur des surfaces polies aussi finement, a affirmé lors d'un entretien téléphonique le physicien et chimiste Igor Sokolov, directeur du Nanotechnology and Biotechnology Laboratories Center de l'université Clarkson.

## Des dents plus lisses

Les pâtes traditionnelles aplanissent la surface des dents, mais de façon beaucoup plus grossière, n'apportant aucun changement à l'échelle du micromètre (ou milliardième de mètre) qui correspond à la taille des surfaces d'émail auxquelles s'attachent les bactéries. En fait, «ces pâtes professionnelles aplanissent plutôt qu'elles polissent les dents. Elles ne font qu'éliminer les grosses bosses», a précisé le chercheur. Elles ne modifient en rien la rugosité de la surface dentaire qui se situe à l'échelle micrométrique et submicrométrique.

L'équipe de M. Sokolov s'est appliquée à vérifier si, en ayant recours à des particules plus fines, de taille nanométrique, on pouvait arriver à polir la surface des dents et la rendre réellement plus lisse. Ayant obtenu des résultats positifs, il a ensuite cherché à savoir si un tel polissage pouvait être d'une quelconque utilité. Avec son étudiant Ravi Gaikwad, il a observé qu'il était beaucoup plus facile de déloger les bactéries responsables de la carie dentaire sur les surfaces qui avaient été polies à l'aide de nanoparticules que sur les surfaces plus rugueuses qui n'avaient subi aucun traitement.

Un pinceau très doux permettant d'induire une circulation de l'eau autour de la surface des

dents, comme si on se rinçait la bouche avec de l'eau, a permis d'expulser les bactéries des surfaces polies, a expliqué M. Sokolov. «Un polissage aussi fin rend les dents plus lisses, voire plus glissantes pour les bactéries qui ne peuvent plus y adhérer aussi efficacement que sur les surfaces plus rugueuses. Une légère poussée suffit à décoller les bactéries de la surface.»

## Matériau inoffensif

Le recours à un gel contenant de telles nanoparticules sera particulièrement utile pour éliminer les bactéries qui se sont immiscées entre les dents, une région qu'il est très difficile d'atteindre avec une brosse à dents.

Selon le chercheur, les nanoparticules qu'il a utilisées étaient constituées de silice, un «matériau biologiquement inoffensif et sécuritaire». «Vous pouvez même en boire des quantités raisonnables sans que cela soit néfaste pour la santé. Il s'agit de particules de verre qui sont complètement inertes, a précisé Igor Sokolov avant d'ajouter que, de toute façon, le polissage des dents s'effectuerait par une application topique de nanoparticules qui n'implique aucune absorption dans le sang. «Et si même si de telles nanoparticules étaient absorbées, notre organisme est équipé de puissants mécanismes permettant d'éliminer ce genre de matériau», a indiqué le chercheur qui a rappelé que des particules de silice sont couramment utilisées par l'industrie alimentaire pour améliorer la texture de certains aliments afin qu'ils s'avèrent plus souples sous la dent.

## Compagnies intéressées

À la suite de la publication de sa découverte, le professeur Sokolov a été contacté par quelques compagnies désireuses de commercialiser un gel ou une pâte constituée de nanoparticules de silice. «Mais avant de procéder à la mise en marché d'un tel produit, des études seront effectuées pour vérifier son innocuité», a souligné le chercheur qui affirme avoir déjà exposé des cellules humaines à ces nanoparticules en laboratoire. «Or, ces expériences n'ont révélé aucune toxicité», a confirmé le scientifique.

Le Devoir

## Dormir une heure de plus par nuit réduirait le risque cardiovasculaire

Washington — Dormir une heure de plus par nuit réduirait le risque de calcification des artères, un des premiers symptômes de développement de maladies cardiovasculaires, selon une étude publiée hier dans le *Journal of the American Medical Association* (JAMA).

Le gain de cette heure supplémentaire de sommeil est l'équivalent d'une baisse de 17 millimètres de mercure de la tension systolique, soulignent les auteurs de cette recherche conduite au Centre médical de l'Université de Chicago.

Environ 12 % des 495 participants à cette étude, des volontaires en bonne santé âgés d'une quarantaine d'années, ont commencé à développer une calcification de leurs artères au cours d'une période de suivi de cinq ans.

## Plus important chez les femmes

Des artères calcifiées ont été découvertes chez 27 % des participants dormant moins de cinq heures par nuit. Ce taux est tombé à 11 % chez ceux ayant des nuits de sommeil de cinq à sept heures. Pour les participants dormant plus

de sept heures, seulement 6 % ont développé une calcification de leurs artères.

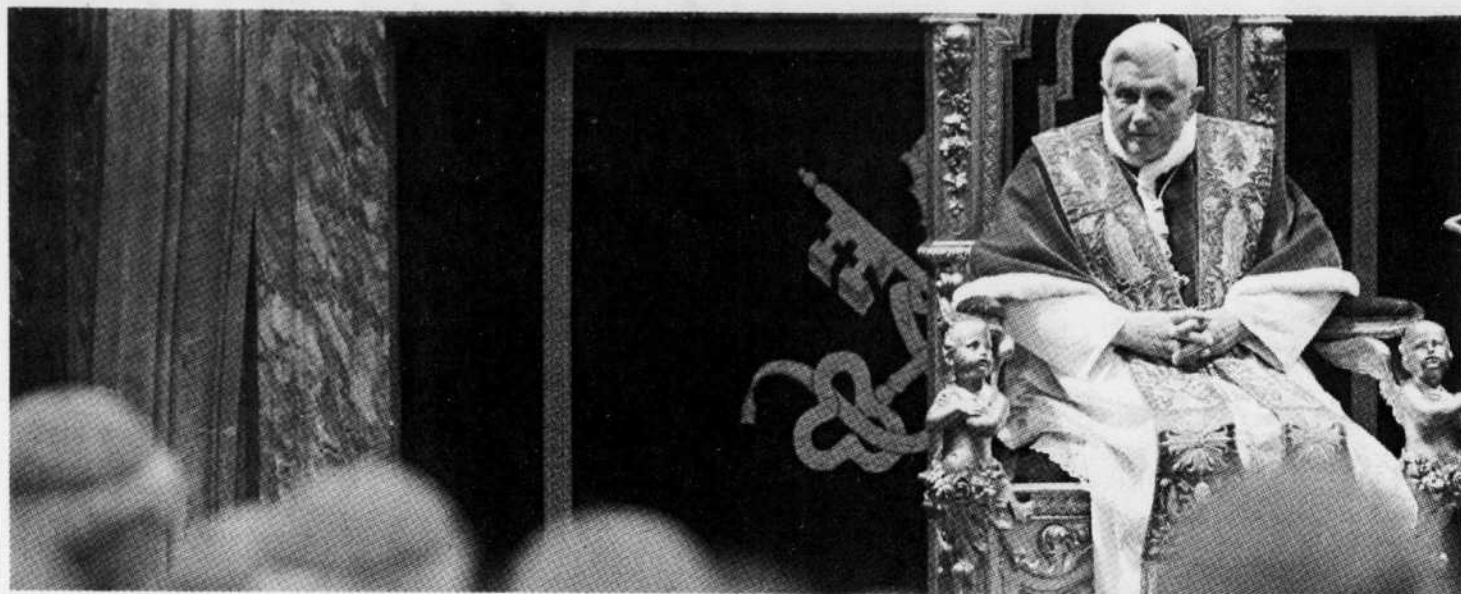
Les bienfaits du sommeil pour les artères semblent plus importants chez les femmes, mais n'ont pas varié entre les sexes.

«La cohérence et l'ampleur de la différence» entre les différents sujets de l'étude, selon la durée de leur sommeil et le degré de calcification artérielle, «nous ont surpris», relève Diane Lauderdale, professeur de santé publique à l'Université de Chicago et principal auteur de cette recherche.

«Ces différences sont un mystère, et nous pouvons seulement faire des conjectures sur les raisons pour lesquelles ceux dormant moins ont le plus grand risque de développer une calcification de leurs artères coronaires», ajoute-t-elle.

D'autres recherches récentes laissent penser qu'une privation chronique partielle de sommeil pourrait être un facteur de risque pour un ensemble de problèmes médicaux, dont le gain de poids, le diabète et l'hypertension, relève encore les auteurs de cette étude.

Agence France-Presse



MAX ROSSI REUTERS

Le pape Benoît XVI a prononcé son discours de fin d'année devant un parterre de cardinaux et de prélats réunis à la Cité du Vatican.

## La charge du pape contre la confusion des sexes blesse les homosexuels

Pour la première fois, Benoît XVI s'en prend à la théorie du «genre»

MARTINE NOUAILLE

Cité du Vatican — Le pape Benoît XVI a heurté de front les homosexuels avec un discours de fin d'année présentant la confusion des sexes comme une menace aussi grave pour la survie de l'humanité que les changements climatiques.

La nouvelle charge du pape contre ce qu'il présente comme une négation de la sacro-sainte «loi naturelle» a suscité de vives critiques parmi les associations et personnalités homosexuelles, en Italie comme à l'étranger.

Elle a été d'autant plus mal perçue qu'elle intervenait juste après le refus par le Vatican de s'associer à l'appel à la dépénalisation universelle de l'homosexualité lancé le 18 décembre de l'ONU par 66 pays.

C'est par une critique de la théorie du «genre» (gender en anglais) que Benoît XVI a abordé le sujet lundi devant un parterre de cardinaux et de prélats réunis au Vatican pour son traditionnel discours de fin d'année.

Cette théorie, née aux États-Unis dans les années 1970, aujourd'hui défendue en Europe par les associations homosexuelles et certains courants féministes, établit une distinction entre l'appartenance biologique à tel ou tel sexe et l'identité réelle de la personne.

## Première

Elle est dénoncée de longue date par les évêques américains et les commissions spécialisées du Vatican, mais c'est la première fois que Benoît XVI en parle explicitement.

«L'ordre de la création» est remis en cause par «ce que l'on désigne communément par le terme «gender», a-t-il déploré.

Il a ajouté que l'Église catholique avait pour tâche de rappeler la «loi naturelle» établie par Dieu pour «protéger l'homme contre sa propre destruction», comme elle défend «la terre, l'eau et l'air» des menaces écologiques.

«Si les forêts tropicales méritent notre protection, l'homme [...] ne la mérite pas moins», a-t-il résumé avant de plaider une fois de plus

pour le mariage, «lien de toute la vie entre un homme et une femme».

«Le monde traverse une crise économique gigantesque», et à la veille de Noël «les gens ont besoin d'une parole de réconfort», a réagi la députée italienne de gauche Paola Concia, un défenseur des homosexuels, dans une lettre ouverte à Benoît XVI.

«Cela vous paraît vraiment opportun de parler de «gender» à tous ces pauvres gens réduits au chômage ou en situation précaire, qui ne savent même pas ce que cela veut dire», demande-t-elle.

## Attaques homophobes

«Il s'agit de la énième attaque homophobe de ce pape», a déclaré à l'AFP Gustav Hofer, coréalisateur du documentaire «Soudain l'hiver dernier» sur la vie d'un couple homosexuel en Italie.

«Le Vatican parle de l'homosexualité ou de la transsexualité comme si c'était un caprice, jamais une souffrance», dénonce-t-il, ajoutant que l'Église catholique «réduit l'orientation sexuelle à l'acte sexuel, comme si cela n'avait rien à voir avec l'identi-

tité de la personne».

«Nous sommes des gens comme les autres et n'avons pas à être désignés comme des pécheurs du seul fait d'être transgenre», a estimé Vladimir Luxuria, transsexuel et ancien député communiste.

En Grande-Bretagne, Sharon Ferguson, directrice générale du Mouvement chrétien gai et lesbien, a qualifié les propos du pape de «totalement irresponsables et inacceptables sur le fond comme sur la forme».

«Le pape propage la crainte que les homosexuels menacent la planète. C'est tout simplement aberrant», a estimé Giles Fraser, président d'Inclusive church, un mouvement anglican pro-homosexuel.

«Ces commentaires trahissent un manque d'ouverture face à la complexité de la création», selon l'ancien religieux dominicain Mark Dowd, homosexuel et militant pour le groupe écologique chrétien Operation Noah.

Agence France-Presse

## Les familles de personnes gravement handicapées épargneront à l'abri de l'impôt

Environ 280 000 Canadiens auront droit à cet abri fiscal

Toronto — Les familles qui doivent prendre soin d'un parent handicapé pourront maintenant souscrire à un régime d'épargne libre d'impôt, une mesure mise sur pied par le gouvernement fédéral et attendue depuis longtemps.

Le Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI) a été lancé pour accroître «l'indépendance des familles de personnes handicapées qui font face à des défis, plus particulièrement à des défis financiers, lorsqu'elles planifient leur avenir», a affirmé hier le ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, Diane Finley, lors de la présentation du programme dans le hall d'un centre de réadaptation pour enfants.

Longtemps attendus, les REEI avaient d'abord été proposés dans le budget du gouvernement Harper en mars 2007. Ils permettront aux membres de la famille d'un parent gravement handicapé d'accumuler de l'argent à l'abri de l'impôt.

«Vous savez comment fonctionne le gouvernement: nous voilà donc rendus à la fin de 2008», a pour sa part blagué le ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty, qui s'est joint à Mme Finley lors de la présentation du programme.

## 280 000 Canadiens

Le gouvernement estime qu'environ 280 000 Canadiens auront droit à cet abri fiscal.

Ottawa versera des subventions à parité totalisant jusqu'à 3500 \$ par année, en plus du Bon canadien pour l'épargne-invalidité, un versement annuel de

1000 \$ pour les familles dont le revenu est inférieur à 37 885 \$.

La limite cumulative pour chaque REEI a été fixée à 200 000 \$ pour la famille, et à 70 000 \$ pour Ottawa.

Le programme devrait coûter environ 200 millions annuellement à Ottawa en contributions et en impôts non perçus.

Le ministre Flaherty a par ailleurs indiqué que la date d'échéance pour souscrire à un REEI, y verser des contributions et demander une subvention pour l'année de cotisation 2008 a été reportée au 2 mars 2009. L'année de cotisation 2009 à un REEI débutera le 3 mars 2009.

Les REEI sont destinés aux contribuables ayant droit au crédit d'impôt pour personnes handicapées, leur famille et d'autres personnes.

Mais contrairement à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER), les contributions aux REEI ne sont pas déductibles d'impôts. Par contre, l'argent accumulé sera à l'abri de toute imposition, et ce, même au moment du retrait.

À ce jour, Terre-Neuve-et-Labrador, l'Ontario, la Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, la Colombie-Britannique et le Yukon ont annoncé que le revenu et les actifs d'un REEI n'influeraient pas sur le calcul des prestations de soutien au revenu.

Les provinces du Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard ont quant à elles indiqué que les paiements à un REEI ne réduiraient pas, jusqu'à certains montants, le soutien au revenu.

La Presse canadienne

## Importante saisie de drogue au Nouveau-Brunswick

Saint-Jean — Une forte cargaison d'environ 276 kilogrammes de cocaïne a été saisie le 11 décembre dernier au port de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick; sa valeur de revente est estimée par les autorités à 40 millions de dollars.

Cette importante saisie de drogue, qui n'a été rapportée qu'hier, est la plus importante effectuée jusqu'ici par l'Agence des Services frontaliers du Canada (ASFC) au Nouveau-Brunswick.

Une personne a été arrêtée.

Les agents de l'ASFC ont découvert la drogue en fouillant un conteneur maritime en provenance de l'Amérique du Sud. Grâce à la radioscopie et à un chien détecteur, les agents ont trouvé 1653 paquets de présumée cocaïne. Ces paquets étaient répartis dans 551 boîtes de carton qui se trouvaient dans le conteneur maritime de 40 pieds.

Mahendrapaul Doodnauth, 45 ans, a été arrêté le 19 dé-

cembre, à Toronto, en Ontario. Il fera face à des chefs d'accusation d'importation de stupéfiants et de possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic.

Au cours des derniers mois, l'ASFC a travaillé en collaboration avec le Service de police municipale de Saint-Jean, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et le Service de police régionale de Durham, en Ontario, pour mener cette enquête.

La Presse canadienne

## Droits violés

## La GRC versera 100 000 \$ à un entrepreneur

Ottawa — La Gendarmerie royale du Canada (GRC) a été sommée de verser 100 000 \$ à un entrepreneur d'Ottawa pour avoir délibérément violé ses droits quand elle a fait une perquisition dans sa maison et son entrepôt en novembre 1998, ruinant son entreprise.

La Cour supérieure de l'Ontario a conclu, dans un jugement rendu lundi, que le caporal Louis Noreau, de la GRC, avait violé le droit d'André Lahaie à la protection contre une perquisition et une saisie déraisonnables, garanti par la section 8 de la Charte canadienne des droits et libertés.

Le juge Denis Power a aussi déterminé que la conduite du caporal Noreau avait été encouragée par ses supérieurs aux quartiers généraux de la GRC.

## De mauvaise foi

La police avait pris d'assaut la maison et l'entrepôt de M. Lahaie et saisi tout son équipement de satellite américain. Selon le juge, la GRC et M. Noreau ont agi de mauvaise foi et trompé un juge de paix pour obtenir un mandat de perquisition.

Dans le jugement, il est écrit que la GRC aurait dû procéder avec «précaution et retenue», compte tenu de l'incertitude de la loi en novembre 1998 entourant la vente et la distribution d'équipement de satellite américain.

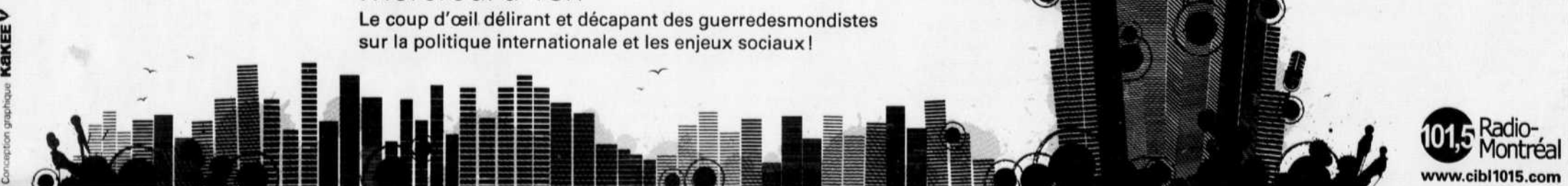
Selon la cour, les agissements de la GRC manquaient non seulement de bonne foi, mais étaient «malicieux» et motivés par le désir de causer un maximum de torts à M. Lahaie, y compris une tentative de le ruiner.

La Presse canadienne

As-tu l'oreille à Montréal?  
CIBL Radio-Montréal 101,5 FM

## La guerre des mondes

Mercredi à 18h  
Le coup d'œil délirant et décapant des guerredesmondistes sur la politique internationale et les enjeux sociaux!



101,5 Radio-Montréal  
www.cibl1015.com

## LE MONDE

Quelques heures après le décès du président Lansana Conté

## Tentative de putsch en Guinée

Le chef de l'armée soutient que les mutins sont minoritaires

Conakry — Une partie de l'armée s'est soulevée en Guinée hier quelques heures après la mort du président Lansana Conté, qui a dirigé d'une main de fer pendant près d'un quart de siècle ce pays d'Afrique de l'Ouest.

Le chef de l'armée, le général Diarra Camara, a affirmé à la chaîne de télévision France 24 que les putschistes étaient minoritaires. De source gouvernementale à Conakry, on précisait que des négociations étaient en cours au camp militaire Alpha Yaya Diallo, dans les faubourgs de la capitale, entre loyalistes et mutins.

En début de matinée, quelques heures seulement après l'annonce officielle de la mort de Lansana Conté, un officier de l'armée guinéenne, le capitaine Moussa Davis Camara, a lu un communiqué à la radio nationale: «A compter d'aujourd'hui, la Constitution est suspendue, ainsi que toute activité politique et syndicale. Le gouvernement et les institutions républicaines sont dissous.»

Le capitaine a ensuite longuement justifié le coup de force par «le désespoir profond de la population», dans un grand pays ouest-africain pauvre malgré «les immenses ressources naturelles dont il est doté».

Le gouvernement n'est pas dissous, a plus tard assuré le premier ministre Ahmed Tidiane Souaré. «Je suis sûr qu'ils [les putschistes] reviendront à la raison. Ils n'ont pas utilisé la force. Il n'y a de menace contre personne», a-t-il affirmé.

Quant au chef d'Etat major de l'armée guinéenne, le général Diarra Camara, il a de nouveau lancé dans l'après-midi un appel au calme à ses «chers compagnons d'armes». Et il s'est montré surpris que les putschistes n'aient pas attendu, avant d'agir, que les obsèques du président aient eu lieu.

Si aucune violence n'a été signalée dans le pays, une certaine



Des soldats guinéens patrouillaient hier dans les rues de Conakry.

confusion était perceptible dans l'après-midi parmi les putschistes. Des tractations ont eu lieu au camp Alfa Yaya Diallo, le plus grand du pays, et une majorité de putschistes ont choisi comme chef le lieutenant-colonel Sekouba Konaté, commandant du bataillon autonome des troupes aéroportées (Bata), principale unité d'élite de l'armée, selon des militaires loyalistes.

Dans l'ensemble, la capitale était calme, quasiment indifférente aux événements, la plupart des habitants se préoccupant davantage de leur survie quotidienne. Aucune manifestation n'a été signalée dans la ville où tous les magasins avaient été fermés par crainte de pillages. Une situation qui contrastait

avec la fièvre des grandes manifestations populaires du début 2007: les Guinéens avaient alors osé exprimer en masse leur espoir de changement, dénonçant les «prédateurs de l'économie nationale». La répression avait fait 186 morts selon les ONG.

Le général Conté, 74 ans, arrivé au pouvoir en 1984 à la faveur d'un coup d'Etat militaire, peu après la mort du «père de l'indépendance» Ahmed Sekou Touré, s'était toujours appuyé sur l'armée pour asseoir son autorité. Il vivait le plus souvent reclus ces dernières années, souffrant notamment de diabète. Il avait, dit-on, dans les 74 ans et il s'était rendu à de nombreuses reprises à l'étranger depuis 2002 pour des traitements médicaux,

que ce soit au Maroc, à Cuba ou en Suisse.

Le premier ministre, Ahmed Tidiane Souaré, le président de l'Assemblée Aboubacar Somparé, le chef des forces armées Diarra Camara et d'autres hauts responsables étaient apparus dans la nuit à la télévision nationale à l'annonce de sa mort.

La Constitution prévoit l'organisation d'une élection présidentielle dans un délai de 60 jours pour trouver un successeur à Conté, qui n'a jamais clairement désigné de dauphin. Somparé a également annoncé un deuil national de 40 jours.

Agence France-Presse et Reuters

ANALYSE

## Une armée divisée

THOMAS HOFNUNG

Comme son prédécesseur, Sékou Touré, le général Lansana Conté est mort, lundi, sans avoir désigné de dauphin. En 1984, ce vide au sommet avait suscité un coup d'Etat au bout de quelques jours. Cette fois, il n'a fallu que quelques heures avant que la Guinée ne plonge dans la confusion.

En annonçant à la télévision la nouvelle de la mort du président, divulguée au beau milieu de la nuit, sans doute par crainte d'incidents, les autorités ont appelé la population au calme. Si les Guinéens ont prudemment vaqué à leurs occupations hier, l'armée, elle, n'a pas tardé à afficher les di-

tion devrait être l'occasion de rompre avec le système Conté», plaide le chercheur indépendant Gilles Yabi. Un système, selon lui, impliquant une série de clans gravitant dans l'entourage du défunt président: ses parents proches, les généraux, des hommes d'affaires... «La Guinée vivait dans une fiction de république avec une Constitution et des institutions, ajoute-t-il. Dans les faits, l'armée a toujours constitué le socle du régime.»

C'est elle qui, fidèle à ses habitudes, avait violemment réprimé, début 2007, les manifestations contre la hausse exponentielle des denrées alimentaires dans ce pays en plein marasme. En mai dernier, des soldats s'étaient brièvement

«La Guinée vivait dans une fiction de république avec une Constitution et des institutions. Dans les faits, l'armée a toujours constitué le socle du régime.»

mutinés pour obtenir le paiement d'arriérés de primes. Certains sous-officiers auraient également mal vécu les dernières vagues de recrutement favorisant l'ethnie de Lansana Conté, les Soussous (20% de la population).

Toutefois, Gilles Yabi ne croit guère en la menace d'une guerre civile en Guinée: «S'il y a des affrontements, ils se cantonneront à la sphère militaire, en l'absence de compétition entre des leaders régionaux.» Hier soir, tandis que la tentative de coup d'Etat était unanimement condamnée à travers le monde, l'ONU a toutefois appelé les «parties à la retenue.»

Exsangue après les longs règnes de Sékou Touré et Lansana Conté, la Guinée avait, sur le papier, tous les atouts pour assurer son décollage économique et sa stabilité: de la bauxite, de l'or, des diamants, un climat très favorable à l'agriculture. Son échec témoigne, jusqu'à la caricature, des dégâts causés par la malgouvernance.

Libération

IRAK

## Bagdad permet le maintien des troupes de la coalition

Bagdad — Les députés irakiens ont ouvert la voie hier au maintien jusqu'en juillet 2009 de la présence en Irak de troupes étrangères non américaines, en mandatant le gouvernement pour signer des accords avec cinq pays de la coalition, dont la Grande-Bretagne.

Une large majorité des 223 députés présents, sur les 275 que compte le Parlement, ont fini par adopter une résolution en ce sens, à une semaine de la fin du mandat de l'ONU qui fixe un cadre légal à la présence en Irak des troupes de la coalition.

«A la suite de la demande de 50 députés d'inscrire à l'ordre du jour le vote d'une décision fixant un calendrier de retrait des troupes étrangères d'Irak, la résolution a été adoptée à une large majorité», a affirmé le vice-président du Parlement Khaled al-Attiah.

Le gouvernement irakien devra désormais signer avant le 31 décembre des accords avec la Grande-Bretagne, l'Australie, l'Estonie, le Salvador, la Roumanie et l'OTAN, soit pour la présence de moins de 6000 hommes. Le texte mandate aussi le gouvernement «pour organiser leur présence et leurs activités jusqu'à leur retrait complet du pays».

Les Américains, qui constituent 95% de ces forces, ne sont pas concernés puisqu'ils ont déjà signé un accord bilatéral avec les Irakiens pour rester en Irak jusqu'à la fin 2011. Mais il fallait un accord pour le reste de la coalition, largement dominé par les troupes britanniques. C'est par conséquent la fin d'une crise qui hypothéquait la présence de ces après expiration du mandat de l'ONU.

Lundi, à New York, le Conseil de sécurité de l'ONU avait adopté à l'unanimité la résolution 1959 entérinant la fin de ce mandat.

Le vote du Parlement est intervenu après l'annonce de sa démission par son président, Mahmoud Machhadani. «J'annonce que je démissionne de mon poste de président du Parlement dans l'intérêt général», a-t-il annoncé en séance plénière, déclenchant les applaudissements des députés.

Le 17 décembre, M. Machhadani, excédé par la tournure des discussions au Parlement, s'était levé et avait annoncé sa démission en déclarant que les députés qui voteraient contre étaient «des chiens, des fils de chiens». Il s'était ensuite rétracté.

Agence France-Presse



Deux étudiants devant le cordon de policiers qui gardaient hier les abords du Parlement grec.

GRÈCE

## Nouvelles manifestations à Athènes

Athènes — Quelque 2000 personnes, militants de gauche, étudiants et lycéens ont manifesté hier à Athènes où des coups de feu avaient été tirés quelques heures auparavant sur un fourgon des forces antiémeutes, sans faire de blessés.

Les manifestations se sont multipliées en Grèce après la mort le 6 décembre d'un adolescent tué par un policier à Athènes et la mobilisation des jeunes a rapidement pris une tournure sociale.

En début de rassemblement, devant l'Université d'Athènes, une dizaine de jeunes ont renversé et détruit un véhicule de la police, qui se trouvait à proximité. Les policiers présents à bord ont réussi à fuir sans être blessés. Les manifestants s'étaient regroupés derrière une banderole signée par les jeunes qui occupent l'École polytechnique d'Athènes et proclamant «A bas le gouvernement des assassins».

Le cortège s'est ensuite dirigé vers le Parlement, sur la place centrale de Syntagma, théâtre des manifestations qui ont suivi ces dernières semaines la mort d'Alexis Grigoropoulos, 15 ans. Parallèlement, un autre groupe d'étudiants a manifesté devant le ministère de l'Éducation, dans ce qui devrait être le dernier rassemblement avant les fêtes de Noël. La coordination des lycéens devrait en effet décidé début janvier de la suite du mouvement. Selon la coordination, plus de 700 établissements scolaires et plusieurs universités sont occupés depuis la mort du jeune Alexis. Le

ministère de l'Éducation ne fait état lui que d'une centaine de lycées occupés.

Hier matin des coups de feu avaient été tirés sur un fourgon des forces antiémeutes dans le quartier athénien de Goudi, sans faire de blessés. Un pneu du véhicule a été crevé, mais aucun des 23 policiers présents à bord n'a été blessé. L'attaque n'a pas été revendiquée, a précisé la police qui a indiqué que deux douilles provenant d'une arme à feu de calibre 7,62 avaient été repérées près du fourgon cette source. L'enquête a été confiée à la brigade anti-terroriste.

La mort d'Alexis Grigoropoulos a déclenché une série de violences et de manifestations sans précédent depuis le retour de la démocratie à Athènes et dans plusieurs villes du pays.

Les attaques au cocktail Molotov contre des banques, des établissements publics et surtout contre la police, déjà fréquentes avant la mort de l'adolescent, se sont depuis multipliées. Elles sont imputées par la police à l'extrême gauche ou à la mouvance anarchiste.

Mais cette mobilisation de la jeunesse a vite pris une tournure sociale. Les syndicats et partis de l'opposition de gauche ont fortement critiqué le gouvernement de droite, déjà empêtré dans des scandales de corruption, pour la mauvaise gestion de «la crise» mais aussi pour la politique «d'austérité».

Agence France-Presse

## Le Brésil achète des armes

Rio de Janeiro — Le Brésil a signé hier d'importants contrats d'armement d'un montant de six milliards d'euros avec la France pour l'achat d'hélicoptères et de sous-marins, dans le cadre d'un partenariat stratégique entre les deux pays.

Le Brésil a signé l'achat de 50 hélicoptères de transport EC-725 et de quatre sous-marins d'attaque Scorpené, et construit avec la coopération française un sous-marin à propulsion nucléaire.

Selon une source de la présidence française, le contrat sur les sous-marins représente un montant de 6,7 milliards d'euros dont 4,1 milliards pour la France, le reste allant à des entreprises brésiliennes. Le contrat des hélicoptères se monte à 1,9 milliard d'euros pour les entreprises françaises, a indiqué la même source.

Ces contrats s'accompagnent d'importants transferts de technologie qui doivent permettre au Brésil de développer à terme une

industrie de défense de pointe. Ils sont une concrétisation du partenariat stratégique signé par Nicolas Sarkozy et le président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva, au deuxième jour de la visite du président français au Brésil.

Ce partenariat établit une coopération renforcée dans les domaines militaires, politique, économique, spatial, sur la biodiversité ou encore la science.

Agence France-Presse

EN BREF

## Une candidature qui ne fait pas l'unanimité

Washington — Les habitants de l'Etat de New York sont partagés autour de la candidature de Caroline Kennedy au Sénat américain au poste laissé vacant par Hillary Clinton qui va prendre la tête du département d'Etat, selon un sondage publié hier. Le sondage de l'Université de Quinnipiac montre que 41% des électeurs de l'Etat pensent que la fille du président assassiné John F. Kennedy, n'est pas qualifiée pour devenir sénatrice, contre 40% qui pensent le contraire. Toutefois, 48% des personnes interrogées pensent que le gouverneur de l'Etat de New York, David Paterson, va la nommer au Sénat. Comme le veut la procédure en cas de siège laissé vacant, c'est aux gouverneurs de nommer un nouveau titulaire en attendant la prochaine élection sénatoriale, fin 2010 en l'occurrence. Trente-trois pour cent des électeurs interrogés souhaitent que le gouverneur nomme Mme Kennedy contre 29% qui préfèrent le ministre de la Justice de l'Etat, Andrew Cuomo. Dans la ville de New York, bastion démocrate, Mme Kennedy obtient 42% d'opinions favorables contre 27% à M. Cuomo. — AFP

## Zimbabwe: le choléra n'est pas contrôlé

Genève — L'épidémie de choléra est loin d'être maîtrisée au Zimbabwe où elle a fait 1174 morts depuis son apparition au mois d'août, se sont inquiétés hier les agences humanitaires à Genève qui se préparent déjà pour un scénario catastrophe de 60 000

personnes atteintes. Le choléra qui se transmet par les eaux usées, touche désormais 23 712 personnes, a-t-il ajouté. Le dernier bilan de l'ONU en date du 18 décembre faisait état de 1123 morts et 20 896 cas diagnostiqués. L'Unicef comme la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ont expliqué craindre une aggravation de la situation sur fond de crise générale dans le pays économiquement ruiné et paralysé politiquement après la défaite du parti du président Robert Mugabe en mars, alors que la saison des pluies, propice à une propagation de la maladie, démarre à peine. — AFP

## Irak: des putschistes présumés libérés

Bagdad — Les autorités irakiennes ont finalement libéré hier la vingtaine d'officiers soupçonnés successivement d'être des putschistes puis des complices de «terroristes», dans une affaire où ils semblent avoir été les victimes d'une lutte au sommet du pouvoir. «Ils ont été libérés aujourd'hui [mardi], ils sont tous en liberté», a affirmé une source au sein du ministère de l'Intérieur qui a pu parler avec l'un d'entre eux. «Ils ont signé un document promettant de rester à la disposition de la justice», a ajouté cette source. Vingt-trois officiers ont été libérés. Depuis le début de l'affaire, les autorités parlaient de 24 officiers. Interrogé par des journalistes, le général Raymond Odierno, commandant en chef de la Force multinationale en Irak, a indiqué «avoir eu confirmation [des libérations]. Les premiers rapports indiquaient qu'ils étaient liés aux baassistes mais j'attends les détails de l'enquête.» — AFP

Je défendrai vos droits

François Gendron  
avocat  
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

## ÉDITORIAL

## L'hiver qu'on aime

À Gilles Vigneault, 80 hivers en 2008

**A**u cours de l'hiver dernier, saison plutôt désespérante j'en conviens, un sociologue averti «au cabinet Technologia de Paris et Québécois exilé ayant vécu une trentaine d'hivers au pays» s'interroge gravement dans le très sérieux quotidien *Le Devoir* (14 avril 2008): «L'hiver n'est-il pas au cœur d'une partie refoulée, voire rejetée de l'identité québécoise?» Cette vieille rancune d'avoir été abandonnés par la France serait-elle la «bonne raison» pour laquelle nous avons pris l'étrange habitude de «maudire à la fois et l'hiver et les Français»? Sans oublier, messieurs et dames, que «le Canada a toujours eu une mauvaise image en France en raison de son climat glaçant».

Peut-être y a-t-il d'autres manières de lire l'histoire de nos trop célèbres hivers? Dans mon pays de Bellechasse, nous disions, il n'y a pas si longtemps, que le printemps avait été créé pour la sucrerie, l'été pour la fenaison, l'automne pour la récolte, et l'hiver pour la fête. Si vrai que nos habitants de la Côte-du-Sud, assez bonnes gens pour la plupart quoique plutôt entêtés de nature, avaient décidé à l'unanimité, sans la permission officielle de monsieur le curé et encore moins celle du gouvernement, que le jour de Noël s'étendrait de la mi-nuit du 25 décembre jusqu'au mardi gras suivant. Plus la fête dure, plus elle est vraie. Il en serait de même à leur avis du bonheur et de l'amour. De toute façon, «les vraies amours ne gèlent pas en hiver».

Voilà pourquoi, même quand ils frissonnent de froid et de gelure, ces hommes, ces femmes, ces enfants ont aimé «sans bon sens» leurs imprévisibles hivers. Saison attendue de leurs plus folles délinquances. Temps désiré pour toutes sortes de turluterries, chansons et parodies pas nécessairement «catholiques». Pêché ou pas, «c'est comm'ça qu'ça s'passe / dans l'temps des fêtes...»

Célébrer Noël, c'est amadouer l'hiver. Bien avant, et dès la première neige, c'est l'excitation suprême chez les enfants. Pire encore chez les adolescents aux passions élémentaires. Vite les skis, les traîneaux, les planchettes, les toboggans, les raquettes... Les nerfs! Les nerfs!

Depuis longtemps, nous sommes marqués culturellement. L'hiver? Nelligan l'aime; Félix y résiste, mais si peu; Anne Hébert en rêve; Jean-Paul Lemieux le peint. Pendant ce temps, Fer-

land chante: «Mets du feu dans la cheminée» et Charlebois appelle de toutes ses tripes: «Je reviendrai à Montréal... / J'ai besoin de revoir l'hiver / Et ses aurores boréales...» La saison est belle pour les travaux intérieurs, les arts durables, l'intimité, les conversations autour du feu. Vive la musique saisonnière! Vivaldi, Albinoni, les joyeuses mozartiennes d'un André Gagnon... Quoi encore!

Eh oui, la majorité d'entre nous, «anciens canadiens», avons aimé le temps des Fêtes et l'aimons encore à cause d'une tradition tenace, à cause d'une date mémorable. Le 25 décembre serait le jour de la naissance d'un enfant héros du nom de Jésus. Jésus né en hiver! Mon père disait: «Ce qu'il a dû en arracher, le pauvre petit, de geler tout rond dans une étable pas chauffée comme aujourd'hui!» Sur un air venu des vieux pays, il entonnait allègrement: «Il est né l'p'tit enfant Jésus / Quand i'est né, i'avait du frimas d'sus / Si l'bon Joseph avait su / Ah! j'cree ben qu'i'aurait attendu.»

Voici qu'aujourd'hui, en ce 25 décembre 2008, résonnent à nos oreilles d'autres voix, d'autres récits, d'autres traditions. Avant que ne vienne le jour où nous, les ultimes survivants de l'antique France, serons submergés, le temps n'est-il pas favorable à ce que nous nous informions les uns les autres de nos fêtes et de nos coutumes les plus sacrées? Venus des quatre coins du monde, les nouveaux arrivés apportent leurs souvenirs, leurs chansons, leurs cultes. Peut-être aurions-nous avantage à nous rappeler tout ensemble qu'en tout pays civilisé, religions, fêtes, croyances, mystère et imaginaire font le plus souvent bon ménage. De toute façon, vrai comme de vrai, sans traditions, sans religions avouées, les sociétés, les pays risquent, tels des arbres sans racines, de n'être que voyageurs de passage.

Pendant que nous écouterons cette nuit d'autres messages, d'autres musiques, d'autres artistes, une voix d'avant-pays, voix montagnaise qui ne peut être que celle de Gilles Vigneault, criera encore à sa manière, et malgré toutes les intempéries de notre histoire, les bienfaits de la proximité, de l'amour et de la paix promise à Noël à toute personne de bonne volonté: «Dans la blanche cérémonie / où la neige au vent se marie / Dans ce pays de poudrière / mon père a fait bâtir maison...» Maison du pays, maison ouverte, maison de l'amitié.

Etonnant, émuant même qu'à neuf siècles près de distance, un autre troubadour du nom de Bernard de Ventadour (XII<sup>e</sup> siècle) ait chanté lui aussi, au temps de Noël dit-on, les noces glorieuses de l'amour et de l'hiver: «J'ai tant d'amour au cœur / de joie et de douceur / que l'hiver me semble fleur / et la neige verdure.»

Une fois encore, une fois de plus, une fois toujours, quand l'amour s'en mêle, la joie n'est pas loin.

Joyeux Noël!

## Noël solidaire

**L**a misère, chantait Charles Aznavour, est moins pénible au soleil. La mort d'un sans-abri à Montréal il y a quelques jours nous a rappelé à quel point cela est vrai. Le froid, on le sait depuis toujours, est mortel. Pourtant, il y a encore des itinérants qui, dans bien des villes du Québec, ne trouvent pas place dans un refuge pour passer la nuit au chaud.

Dans la métropole seulement se trouveraient quelque 8000 itinérants. Ce seul chiffre nous dit l'ampleur des besoins auxquels des organismes comme la Mission Bon Accueil, la Maison du Père ou encore l'Accueil Bonneau, n'arrivent pas à satisfaire.

Heureusement, le gouvernement du Québec a ouvert hier son portefeuille, renouvelant pour trois ans l'entente sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et la bonifiant un peu. L'administration municipale redirigera vers les organismes bénévoles une partie de l'argent reçu.

Durant la saison froide, les besoins sont plus grands et plus criants. Cette intervention du gouvernement ne résoudra pas tout. Il lui faudra répondre à des situations d'urgence qui ne manqueront pas de survenir. La lutte contre la pauvreté est un combat de tous les instants qui s'anonce encore plus difficile avec le ralentissement économique qui se prépare.

On ne peut laisser aux pouvoirs publics la responsabilité de répondre à tous les besoins. Nous avons tous un devoir de solidarité. Noël est un moment de partage qu'il ne faut pas réserver qu'aux êtres qui nous sont chers. Plusieurs familles troquent le traditionnel échange de cadeaux pour une collecte de fonds à l'intention d'un organisme communautaire. L'idée fait peu à peu son chemin. Aidons à la répandre. Noël sera ainsi plus joyeux. Nous vous le souhaitons ainsi.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFLET

Directrice, ventes publicitaires MANON BÉLAND



## LETTRES

## Des messages douteux

Je trouve que certaines publicités de temps des fêtes envoient de mauvais messages. Pensons aux publicités de ce magasin de matériel électronique où des parents achètent symboliquement des sentiments et des phrases telle que «t'es le meilleur papa au monde!» Ou cette autre publicité où des gens ayant reçu des cadeaux qu'ils n'aiment pas les jettent à la poubelle ou les déposent dans une boîte de don. Ou encore celle où on présente un cadeau fait maison (des tasses) comme radin et ridicule! Sans parler de toutes celles qui offrent d'acheter maintenant et de payer un jour toujours très lointain...

Quelles leçons les enfants retireront-ils de ces publicités? Que l'amour s'achète en magasin? Que ceux qui fabriquent leurs cadeaux sont pathétiques? Que le manque d'argent n'est pas une excuse pour ne pas consommer? Nous leur apprenons à exiger des cadeaux, plutôt que de leur apprendre le plaisir révéler de l'attente et de la surprise, sans parler du plaisir de donner. La publicité exploite le sentiment de culpabilité des parents qui ont peur de perdre l'affection de leurs enfants. Le peu de magie qu'il restait de Noël s'en va à la poubelle avec les emballages! De grâce, reconnectons-nous avec de meilleures valeurs et encourageons les commerces qui respectent l'intelligence du public!

Stéphanie LeBlanc

Montréal, le 20 décembre 2008

## Peut-on m'expliquer?

Sans doute la réponse à la question que je me pose est à ce point évidente que personne — ni les journalistes ni les économistes — n'a jugé bon d'en discuter. Mais voilà: il ne se passe pas une journée sans que l'on nous annonce un nouveau plan de relance de l'économie quelque part dans le monde.

Les États-Unis ont lancé le bal avec un investissement de quelque 700 milliards pour sauver de la faillite les banques américaines. Ailleurs dans le monde, on ne cesse d'annoncer de nouveaux plans de relance, que ce soit celui de l'Europe (260 milliards), de la Russie (200 milliards), de la Chine (575 milliards), de l'Argentine (21 milliards), de l'Australie (10 milliards) ou encore du Canada (30 milliards). Etant donné que plusieurs de ces

pays sont lourdement endettés, et que ces sommes investies représentent en fait des emprunts qui grossiront leur dette, je me demande: à qui emprunterons-nous cet argent?

J'aimerais vraiment comprendre: si les banques elles-mêmes sont en déroute, quels individus, quelles entreprises ou quels gouvernements ont dans leurs coffres des centaines de milliards de dollars qui dorment et qui peuvent maintenant être prêtés? Les obligations d'épargne et les bons du Trésor ne peuvent quand même pas suffire à amasser autant d'argent.

Et s'il existe une personne ou une entreprise quelque part dans le monde à ce point riche pour être capable de prêter ces sommes, comment diable ces gens peuvent-ils juger que la meilleure manière pour eux d'investir leur argent est de le prêter à des gouvernements déjà lourdement endettés qui comptent souvent utiliser cet argent pour aider des industries moribondes et payer des primes exorbitantes à des PDG incompetents?

Comme les gens de ma génération vont rembourser sous forme d'impôt pour le reste de leur vie les sommes présentement empruntées dans l'euphorie générale, est-ce qu'un journaliste ou un économiste quelque part pourrait nous expliquer à qui nous devrions rembourser cet argent, et quelles sont les conditions d'emprunt?

François Charbonneau

Rédacteur en chef, revue Argument

Le 22 décembre 2008

## Pour contrer une fermeture

Cette suggestion s'adresse au maire de Lebel-sur-Quévillon et à toute personne que cela pourrait intéresser. J'ai appris dernièrement avec regret, comme l'ensemble des Québécois, la nouvelle de la fermeture définitive de votre usine de papier journal.

Il y a en ce moment au Québec des difficultés pour recycler le papier et le carton pour en faire du papier journal, les entrepôts débordent déjà. Si on pouvait envoyer tout ce papier en Chine, ne pourrait-on l'expédier à Lebel-sur-Quévillon et modifier l'usine de manière permanente pour en faire le fer de lance du recyclage du papier au Québec? Au-delà de la reprise des activités de l'usine, qui ferait toute la différence entre une région en santé économique ou en danger de fermeture

re définitive, il y va de la survie du recyclage au Québec, de tous les efforts qui ont été déployés en ce sens depuis 10 ans. Je suis certain qu'il y a des partenaires, tant privés que publics, qui seraient intéressés par ce projet avec de l'argent à la clé.

Jean Lamarre

Québec, le 21 décembre 2008

## Dépasser le biologique

L'analyse de Cyrille Barrette sur la surpopulation ignore que les comportements humains ne sont ni stables dans le temps ni fortement déterminés génétiquement, tout particulièrement en matière de reproduction. Cela vaut aussi pour les pauvres, qui ne sont pas une espèce biologiquement distincte de «la nôtre» (celle des riches).

Après avoir constaté que le taux annuel de reproduction de la population mondiale est passé de 2,1 % à 1,1 % entre 1970 et 2005, l'auteur semble tenir pour acquis que cette réduction serait entièrement due aux riches. En effet, son constat sur la réalité actuelle semble implacable: «La réalité brutale est que les pauvres font de plus en plus de pauvres.» De toute évidence, c'est faux, puisque les taux de natalité sont en baisse dans toutes les régions du monde. Et si les gens des pays pauvres réduisent moins rapidement leur taux de natalité, c'est principalement dû à l'absence de programmes de sécurité sociale leur garantissant une survie décente durant la vieillesse. [...]

En prédisant qu'une population humaine stabilisée autour de neuf milliards en 2050 compterait «1000 millions de pauvres de plus», il raisonne comme si nos systèmes sociaux, y compris à l'échelle mondialisée, étaient une constante et comme si les pauvres ne pouvaient engendrer que des pauvres, à l'instar des lapins qui ne peuvent engendrer que des lapins.

La prise de conscience que l'auteur nous incite à faire, dans la foulée de Malthus ou de Hardin, garde toute sa pertinence, mais elle aurait avantage à intégrer un peu mieux les connaissances des sciences de la société plutôt que de s'en tenir à un cadre d'analyse biologique. Ce qui permettrait aussi de pouvoir au moins imaginer certaines pistes de solutions aux problèmes mis au jour.

Denis Blondin

Le 21 décembre 2008

## LIBRE OPINION

## Tout, sauf le moindre socialisme

PIERRE VADEBONCOEUR

Essayiste

**S**ur la crise économique actuelle, j'ai des idées de profane. J'ose à peine développer ces idées simples. Mais comme tout le monde, je me pose des questions.

Les gouvernements, celui des États-Unis en tête, distribuent des sommes colossales à de grandes entreprises en difficulté, en particulier les banques et les compagnies d'assurance, dans l'espoir d'éviter des faillites susceptibles d'aggraver la dépression et de précipiter le monde dans un nouveau 1929.

Il faut bien reconnaître que le monde est au bord d'une catastrophe. Mais, dans cette crise, les gouvernements ne songent qu'à des mesures susceptibles de sauvegarder l'ordre capitaliste, si possible sans mélange. C'est du socialisme administré par l'État pour le profit du capital.

Les gouvernements courent au secours du capitalisme. Ils le font par une médecine de cheval, qu'ils justifient par la nécessité, objective, d'empêcher si possible le monde de sombrer dans un marasme sans issue.

L'opération de sauvetage consiste à transférer massivement de l'argent des gouvernements, donc du peuple, à des mastodontes économiques privés. C'est gratuit. Les compagnies en cause obtiennent en propre des centaines de

milliards, si j'entends bien. Le privé fait ainsi main basse sur le capital public, qui se transforme illico en capital privé.

Cette opération inouïe se fait ouvertement. Elle passe comme une lettre à la poste à cause de l'urgence réelle qu'il y a d'intervenir. Ces injections de centaines de milliards sont peut-être un moyen de prévenir l'aggravation redoutée, du moins on l'espère.

La manœuvre a tout de même quelque chose d'incroyable. Le capitalisme, menacé d'échouer, reçoit *in extremis*, comme un cadeau, le capital qu'il a joué à la roulette et perdu.

Ces montagnes de liquidités cessent donc d'être publiques pour que soit reconstitué, aux frais du peuple, le patrimoine des barons en déroute. L'entreprise privée, sans cesser d'être privée, est relancée par l'État, c'est-à-dire par la population, qui soigne de la sorte les individus qui l'ont ruinée. On repart la machine des intérêts privés avec le fric des citoyens. Mais on veille au grain: on ne met pas de socialisme dans la potion.

On aurait pu penser que le gouvernement, tant qu'à casquer, nationaliserait quelques entreprises. Au lieu de cela, on compense sans condition les compagnies pour ce qu'elles ont volé puis perdu. Elles allaient tomber. On les tire de là. Elles toucheront une fois de plus du profit net, grâce à des masses de capital neuf et gratuit, providentiel, public, privatisé et garanti.

Tout sera payé comptant, rien ne sera étatisé, si ce n'est, par exemple, en Angleterre, mais même là par exception.

Le citoyen floué aura tout simplement subventionné les malfaiteurs. Quelques-uns de ces derniers, pendant la tempête, auront coulé à pic, il est vrai. On veut rattraper les autres. On introduira quelques réformes ou contrôles pour faire avaler le tout.

Dans cette crise, ce qu'il faut à tout prix sauver, c'est précisément la cause de la crise: le libéralisme économique, et assurer leurs coudées franches aux propriétaires de tout, en les tenant à bout de bras et sans modification structurelle.

Ce n'est pas aux États-Unis qu'on pourra poser, en cette occasion, des questions plus fondamentales. D'ailleurs, pourrait-on les mettre en œuvre? Il y a urgence. Le feu est à la maison. Il faut prévenir une dégringolade planétaire. Les centaines de milliards à la loterie sont un gigantesque expédient. Sera-ce suffisant? Cela paraît douteux.

Mais il y a lieu de craindre quelque chose de pire encore. Si la dépression s'installe, alors les capitalistes, pour éviter l'effondrement de leur système, auront peut-être recours même à la guerre, qui donne toujours une puissante piqure d'adrénaline à l'économie.

Tout, mais absolument tout, sauf le socialisme. C'est un axiome.



BERNARD DESCÔTEAUX

## IDÉES

Les origines de la fête de Noël

## Sous le soleil de Mithra

GABRIEL RACLE

**E**n dehors des cercles restreints des spécialistes de l'Antiquité ou de l'histoire des religions, on ne parle guère de Mithra. Et pourtant, Mithra a laissé sa marque dans nos sociétés occidentales, une marque toujours vivante.

Pour comprendre ce dont il s'agit, il faut faire un petit retour en arrière. Depuis des lustres, le solstice d'hiver a fait l'objet d'une célébration, sous diverses formes selon les cultures. Mais le symbolisme en est toujours le même: le solstice d'hiver marque bien la nuit la plus longue de l'année, mais c'est aussi le moment où les jours commencent à rallonger. Sous différentes interprétations, c'est la victoire de la lumière sur les ténèbres.

Chez les Romains, autour de la date du solstice d'hiver, se déroulaient les Saturnales, une période de réjouissance. Elles célébraient le règne de Saturne, dieu des semailles et de l'agriculture. La fête ne durait d'abord qu'un jour; Auguste ordonna qu'elle se célèbre pendant trois jours, du 17 au 19 décembre; Caligula ajouta un quatrième jour. Pendant la durée de ces fêtes, les tribunaux étaient fermés, ainsi que les écoles, on ne pouvait entreprendre aucune guerre, ni exécuter un criminel et les esclaves bénéficiaient d'une liberté pleine et entière. Les maisons étaient décorées de feuillages et de branchages en l'honneur du dieu de l'agriculture.

Aux Saturnales succédait immédiatement la fête des Sigillaires (sceaux), ainsi appelée parce que sa célébration consistait surtout dans l'envoi que se faisaient les Romains de présents, tels que cachets, anneaux, et autres petits objets de sculpture. Les enfants recevaient en cadeau des adultes de petits sceaux et autres babioles. Cette fête des Sigillaires donnait



Le 25 décembre, on célébrait Mithra: c'était la fête du Sol invictus, correspondant à la naissance de ce jeune dieu solaire, dont on voit une représentation dans cette sculpture.

lieu à des festins pour lesquels les maisons étaient décorées de plantes vertes.

## Le culte des cultes

Mais le culte le plus pratiqué alors dans l'empire romain est celui de Mithra. «Ce culte, transporté hors de la Perse et agrémenté d'éléments étrangers, devint le noyau d'une religion connue sous le nom

de mithracisme. Les adorateurs de Mithra reconnaissaient une divinité unique manifestée par la lumière des astres, surtout le Soleil, brillant et invincible, ennemi de la nuit et des démons. Mithra, ange de la lumière, était un serviteur du dieu suprême Ahura Mazda (Ormuzd) et l'intercesseur des hommes auprès de lui. Cette religion était très austère; les initiés étaient soumis à des

épreuves, puis baptisés par aspersion avec le sang d'un taureau... Les prêtres enseignaient que par la pratique de certains rites de purification, d'abstinence et de communion on pouvait participer à la nature des astres lumineux et immortels. A Rome, le temple de Mithra était creusé sous le mont Capitolin, les mystères mithraïques se célébraient dans une caverne, à proximité d'une

source.» (Les religions orientales dans l'Empire romain)

Or, le 25 décembre, on célébrait Mithra: c'était la fête du Sol invictus, correspondant à la naissance de ce jeune dieu solaire (Dies Natalis Solis Invicti, natalité du soleil invincible), qui surgissait d'un rocher ou d'une grotte sous la forme d'un enfant nouveau-né. Le choix du 25 décembre provenait sans doute

du calcul du nouveau calendrier julien (imposé par Jules César) fixant le solstice d'hiver à cette date erronée. Le culte prend une telle ampleur qu'en 274, l'empereur Aurélien le déclare religion d'État.

## Concurrence

Le christianisme commence alors à se répandre et se trouve en concurrence avec ces fêtes «païennes». Comment contrer ce culte qui menace le christianisme naissant? Par la mise en œuvre d'un subtil syncrétisme pour assimiler la naissance du Christ au retour de l'astre solaire, au Sol invictus, en s'insérant ainsi dans une tradition déjà en existence. «Ce choix semble avoir été imposé aux chrétiens par l'impossibilité dans laquelle ils se trouvaient, soit de supprimer une coutume aussi ancienne, soit d'empêcher le peuple d'identifier la naissance de Jésus à celle du Soleil.» (Arthur Weigall, *Survivances païennes dans le monde chrétien*, Paris, Payot)

En 354, le pape Libérius désigne officiellement le 25 décembre comme fête de la naissance du Christ.

Auparavant, on ignorait cette célébration, manifestement instituée pour contrer le culte de Mithra. Plusieurs dates avaient été avancées pour la naissance du Christ: le 6 janvier, le 28 mars, le 19 avril ou le 29 mai. Certaines sectes avaient choisi le 6 janvier, qui correspond aux épiphanies de Dionysos et d'Osiris — deux divinités de la végétation qui, comme le Christ, meurent et ressuscitent — et à la sortie du soleil dans la constellation de la Vierge, moment important pour les astrologues de l'Antiquité. Aux IIIe et IVe siècles, c'est le 6 janvier, qui voit «l'épiphanie», c'est-à-dire la «manifestation» du Christ, date à laquelle l'Orient chrétien célèbre sa naissance.

Avec ce court aperçu, on voit que la tradition des cadeaux, des décorations, des bons repas associés à Noël a de lointaines origines et que si Noël se célèbre le 25 décembre, c'est à Mithra que nous le devons. Mais avec la commercialisation de Noël, on peut se demander si Mithra ne prend pas sa revanche! L'histoire est une continuité.

## Prendre un autre chemin

GUY PAIEMENT

Président des Journées sociales

**Q**uand il convoqua un Concile le 25 janvier 1959, quelques mois à peine après avoir été élu pape, et un mois exactement après la fête de la Nativité, Jean XXIII était guidé par de grandes intuitions. On était alors à mi-chemin de ce qu'on appellerait plus tard les Trente glorieuses. Le monde allait changer. Et l'Église aussi, croyait son nouveau chef. C'était il y a 50 ans.

## Un monde qui bascule

Depuis, les fenêtres ouvertes au lendemain de Vatican II se sont souvent refermées. Le monde a traversé des guerres. Les crises économiques sont venues bouleverser bien des vies.

La dernière crise en lice, celle dont les effets nous sont rapportés quotidiennement, a fait tache d'huile sur l'ensemble de notre société. Pendant que les décideurs cherchent à sauver les banques et

à soutenir de nos deniers les industriels, plusieurs d'entre nous coupent radicalement dans leurs dépenses. Ils craignent pour leur niveau de vie et l'avenir de leurs enfants.

Un certain nombre, toutefois, pressent qu'il ne sera pas suffisant d'encaisser le coup en attendant que les choses redeviennent comme avant. Une rupture s'est produite au firmament des idées reçues. La confiance dans le système actuel n'est plus au rendez-vous. Déjà, la situation écologique de la planète nous avait fait réfléchir à notre mode de vie. La crise actuelle frappe encore sur le même clou. Les nouvelles qui nous viennent d'Afrique nous rappellent à larges traits la désolation des populations exploitées par la voracité de compagnies qui siphonnent les ressources des pays et qui plieront bagage quand les actionnaires voudront encore plus de rendement. Plusieurs d'entre elles sont canadiennes, comme l'a révélé le livre *Noir Canada*. Décidément, le laisser-faire de l'État n'est plus de mise. Quelque chose est en train de basculer.

Devant l'ampleur des changements nécessaires,

les diverses guignolées apparaissent comme de bien timides solutions. Peut-être ont-elles le mérite de nous rappeler que trop de gens souffrent concrètement de la situation actuelle. Mais elles ne constituent pas des réponses adéquates. Il nous faut chercher plus loin. Exiger que les banques et les gestes des actionnaires soient l'objet d'une réglementation sévère. Tabler sur la coopération à tous les niveaux. Devenir partie prenante des décisions qui se prennent en notre nom. Juger l'action des décideurs à l'aune du bien du plus grand nombre. Si «un autre monde est possible», il ne peut être la copie recyclée de celui qui se lézarde sous nos yeux.

## Habiter la mutation en cours

Quand le vieux pape Jean a ouvert le Concile, il avait conscience de la profonde mutation qui se préparait dans l'ensemble de la planète. Il retenait, entre autres signes, l'aspiration à la paix, dans la mesure où elle est le fruit de la justice entre les parties, la participation des femmes au monde du travail et de la vie sociopolitique, l'émancipation des peuples du joug des différents empires, les transformations multiples des modes de penser et d'agir sous l'effet combiné des nouvelles technologies. Il proposait alors aux croyants et croyantes de son Église de mesurer l'ampleur de la mutation en cours et de ne pas s'enfermer dans le monde du religieux. Avec cet amour des gens qui l'habitait, il proposait de marcher avec les hommes et les femmes de ce temps de mutation, de partager leurs espoirs et leurs souffrances. Il les invitait à lire les «signes» d'un monde neuf qui se préparait, d'y participer pleinement pour, avec beaucoup d'autres, sauver les valeurs d'humanité qui s'y trouvaient.

## La traduction québécoise

S'il est difficile d'évaluer toutes les conséquences de cet événement au Québec, il est cependant possible de souligner certaines orientations majeures qui ont alors été comprises par une majorité de croyants et de croyantes. La première en importance est sans doute la confiance accordée à la conscience personnelle. C'est ainsi qu'au lieu des «obligations» traditionnelles, on a alors proposé «l'invitation» à la célébration dominicale, que l'on a souligné le choix diversifié de vivre autrement le carême et la solidarité avec les personnes appauvries qu'il implique, au lieu de l'objectiver dans le «poisson» du vendredi. C'est encore cette conscience personnelle qui a conduit à la forte réaction des gens quand on a voulu, quelques années plus tard, imposer une formule de régulation des naissances, comme si les couples n'avaient pas la maturité voulue pour décider de ce qui touchait à leur sexualité.

Un autre versant de ce primat de la conscience a été la créativité qui s'est manifestée dans plusieurs domaines traditionnellement réservés aux clercs, qu'il

s'agisse du chant religieux, de l'attention à la démarche personnelle dans la démarche catéchétique, de l'autonomie des responsabilités sociales et politiques dans le grand chantier de la Révolution tranquille. Cette insistance a coïncidé avec la montée du mouvement féministe et remis en cause la prédominance du clergé masculin et, plus fondamentalement, la tendance patriarcale dans la distribution des pouvoirs. L'ouverture aux autres religions chrétiennes a aussi été un résultat de cette confiance accordée au cheminement personnel dans la foi. Le Pavillon oecuménique, lors de l'Expo 67, l'a illustrée symboliquement, tout en esquissant les tâches communes qui attendaient les diverses confessions. Le Pavillon était, en effet, le seul à rappeler la présence des hommes, des femmes et des enfants laissés pour compte dans la grande fascination collective exercée alors par la modernité.

## Dans le monde de ce temps

Certes, depuis ce temps, il a coulé beaucoup d'eau sous les ponts. La mutation est devenue encore plus complexe. On est revenu d'une certaine naïveté concernant la croissance indéfinie des techniques. Plusieurs ont alors pris peur et se sont réfugiés dans l'univers mental d'avant-hier. D'autres ont assimilé ces orientations, mais cherchent encore des lieux de discernement pour être à même d'échanger avec d'autres «mutants» sur les enjeux en cours. Malgré tout, si l'on croit qu'un Souffle soulève notre histoire et des millions de consciences, il devient incontournable d'y participer à la mesure de nos capacités. Le croyant et la croyante deviennent alors autant de nomades qui partagent le chemin de tout le monde, emportant dans leurs bagages une espérance qui les dépasse.

Quand les chercheurs de sens «venus de l'Orient» ont découvert l'enfant couché dans une crèche, ils ont pu repartir, le cœur ébloui par la promesse d'une renaissance toujours possible. Ils ont toutefois eu la sagesse d'emprunter un autre chemin que celui tracé par le pouvoir d'Hérode, tueur de tant d'innocents.

Telle est peut-être la bonne nouvelle pour le temps qui s'ouvre.

Nous sommes plusieurs à tenter d'habiter cette mutation en cours.

Alain Ambeault, Michel Beaudin, Céline Beaulieu (Groupe de théologie contextuelle québécoise) Claude Chiasson (Réseau Culture et Foi), Elisabeth Garant (Centre Justice et Foi), Gérard Laverdure (Chrétiens et Chrétiennes dans la cité), Marilyse Lapiere (Centre Culturel Chrétien de Montréal), Gilles Leblanc (Présence magazine), Suzanne Loiselle (Entraide missionnaire), Richard Renshaw, Michel Rioux, Marcella Villalobos Cid



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Devant l'ampleur des changements nécessaires, les diverses guignolées apparaissent comme de bien timides solutions. Peut-être ont-elles le mérite de nous rappeler que trop de gens souffrent concrètement de la situation actuelle. Mais elles ne constituent pas des réponses adéquates. Il nous faut chercher plus loin.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Stéphane Baillargeon (général), Clairandree Cauchy (éducation), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francœur (environnement), Pauline Gravel (science), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Roux Soucy (santé), Alexandre Shields (général), Philippe Pagnieu (pupitre), information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutriscac (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque (reporter), information culturelle : Michel Belair (théâtre et cahier Culture), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Paul Cauchon (médias), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (livres), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre), information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Eric Desrosiers (reporter), Claude Turcotte (reporter), Dominique Remy (pupitre); information internationale : Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (cartooniste); Michèle Malenfant et Christine Dumais (correctrices); Benoît Munger (responsable du site Internet); Emilie Folle-Boivin et Vincent Cauchy (commis Internet); Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); David Dumouchel et Etienne Flamondon-Ermond (commis à la rédaction); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Olivier Spécil (Québec), Monique Bherer (Ottawa); PUBLICITÉ Julie Chrétien (directrice adjointe), Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Manon Boillard, Marlène Côté, Amélie Maltais, Claire Paquet, Geneviève Pierrat, Richard Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati, Mélanie Simard (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire); PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danièle Cantara, Daniel Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaits; INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion); ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Puroy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

# ACTUALITÉS

## NOËL

SUITE DE LA PAGE 1

ç'a son bon côté: on n'entendra plus jamais parler de la querelle sur le bois d'œuvre. Vous l'auriez lu en manchette dans votre journal préféré s'il y avait encore du papier.

— ..., interposa Gaston avec pas de voix, limité qu'il était pour l'heure à émettre des points de suspension. Il n'eut même pas la force de demander au conseiller en acquisition de résineux ce qu'il faisait là puisqu'il devait rouler avec pas d'inventaire.

N'ensuite de quoi il déguerpit.

À l'issue de son chemin du retour, au cours duquel il avait mûrement réfléchi à l'insoutenabilité de la situation, la désolation se lisait sur le visage de Gaston Guay-Castonguay. Un épiphénomène que ne rata pas de remarquer Martine Nault-Martineau, fine observatrice du déterminisme humain.

— La désolation se lit sur ton visage, fit-elle en écho à la narration qu'elle trouvait de première qualité. Elle dégageait du reste une considérable fierté à figurer dans un conte aussi maîtrisé.

— Encore heureux qu'il y ait encore mon faciès pour y lire quelque chose, livra Gaston la mort dans l'âme. Il n'y a plus de papier.

Après que Martine n'eut pas osé révéler à Gaston qu'elle avait jeté dans le foyer du domicile résidentiel où ils habitaient la dernière feuille de cartable sur Terre, il lui relata par le menu sa visite chez le sapiniste.

Martine écouta le récit avec ostentation, puis elle décida de faire la preuve qu'elle n'était pas femme à se laisser abattre comme ça, à la première évocation d'un désastre naturel qui raièrait l'humanité de la carte dans les prochaines heures. Elle saisit donc le taureau au rebond.

— Peut-être qu'on n'aura pas de sapin, mon Gastonnet, mais il n'est pas dit qu'il y aura rien en dessous

du non-sapin, déclara-t-elle. Disposons-y une crèche.

L'assertion eut tôt fait de rasséréner Gaston.

— Oui oui oui, tonna-t-il. Je trotte tout de go ventre à terre vers la succursale Creches'R'Us de notre arrondissement!

Comme il était toujours en habit de ski-doo, Gaston Guay-Castonguay put cette fois se diriger prestement vers la franchise. Mais il devait en être vite quitte pour une deuxième désillusion en deux tentatives de ne pas l'être (désillusionné). La porte du magasin se considérait en effet comme verrouillée à plusieurs tours bien que les heures d'ouverture correspondissent à un commerce en plein fonctionnement au moment présent.

Gaston se sentit sur-le-champ le droit d'exiger des explications, mais comme il n'y avait qu'un garde de sécurité de l'autre côté de la porte vitrée épaisse de six pouces, il dut avoir recours au langage des signes et au mime pour développer un entretien.

— De quoi-t'est-ce?, gesticula-t-il.

— La crèche au sens biblique du concept est épuisée, mima la sentinelle. Une surchauffe hypothécaire dans le logement immobilier a engendré une récession générale planétaire magnifiée dont les répercussions délétères se feront sentir dans l'activité financière de pointe pendant une durée de temps indéterminée. En plus, entre toi et moi et le poêle à bois, ça ne faisait pas très propre, l'âne et le bœuf direct à côté de la mangeoire, quand on pense à la listériose et à toutes ces cochonneries induites.

Gaston n'en revint pas, mais il revint quand même, à la maison, le désespoir en bandoulière. Il informa Martine Nault-Martineau de ses plus récentes déconvenues.

— Qu'à cela ne tienne, exposa celle-ci. On n'aura pas de sapin ni de crèche, mais personne ne va nous empêcher de nous entre-déguster une succulente tranche de gâteau aux fruits en nous fixant dans le regard mutuel comme au plus beau temps de notre indissoluble union.

L'allusion eut l'heur de ragailardir d'aplomb Gaston Guay-Castonguay, qui fila tambour battant vers la meilleure boutique de gâteaux aux fruits qu'il connût. Confit-Dense, que ça s'appelait.

Il aurait dû s'en douter, mais il ne se doutait pas qu'en vertu d'une tendance qu'on devine déjà lourde dans le récit, il n'y aurait pas de gâteau aux fruits disponible. Il était comme ça, Gaston, pas toujours à son affaire.

— Ne le saviez-vous donc point?, admonesta le célèbre pâtissier Henri Caux-Enrico. Il n'existe que trois gâteaux aux fruits dans le monde entier, tous cuisinés aux alentours de l'an de grâce 1328 et calcifiés bien que toujours comestibles car exempts de date de péremption. Depuis, les gens se les refilent les uns aux autres, personne n'en mange, et puis voilà. Or actuellement, ils se trouveraient tous trois très loin d'ici selon des sources.

Après avoir perdu connaissance, Gaston sombra dans l'inconscience.

♦ ♦ ♦

Gaston Guay-Castonguay comprit bientôt qu'il n'y avait plus qu'une avenue de solution possible, et ce n'était pas l'avenue du Mont-Royal malgré toutes ses prestigieuses enseignes. Il écrivit au père Noël.

«Vous, père Noël, titulaire du symbole, il faut que vous fassiez de quoi», pouvait-on lire dans l'enveloppe dûment affranchie, Père Noël, Pôle Nord, Canada H0H 0H0. «Vous êtes notre dernier espoir, style.»

Gaston attendit, et sa lettre lui revint quelques jours plus tard sans avoir été ouverte. «Parti sans laisser d'adresse», indiquait l'estampille. «Déménagé.» «Poudré d'escampette.» «Allez voir ailleurs s'il n'y serait pas par hasard.»

Alors qu'il frôlait l'apoplexie à l'annonce du départ du père Noël au défilé duquel il avait pourtant assisté quelques jours auparavant, Gaston Guay-Castonguay décida d'aller au fond des choses. Il téléphona à Patrimoine canadien.

— Votre appel est important pour nous, mentit le ministre. Tous nos employés sont présentement en vacances. Pour de la musique de Noël d'ascenseur, pesez sur le piton. Nous devrions être à vous d'ici quelques jours.

Lorsqu'il obtint enfin la communication, Gaston demanda dans les deux langues officielles ce qu'il était advenu du père Noël.

— Vous savez, déclama une voix, le père Noël est une figure internationale, reconnue à travers le monde et donc dépourvue de véritable citoyenneté. En conséquence, le gouvernement fédéral du Canada, qui a fait du dossier l'une de ses premières priorités après des chicanes avec le dangereux Danemark, l'a déclaré inapte dans une optique militaire de l'armée à assurer la souveraineté du Canada dans l'Arctique. Il a donc dû être expulsé, et si jamais on se rend compte qu'on a erré, on s'excusera, c'est pas plus grave que ça.

De toute manière, surenchérit la voix, le père Noël n'aurait pas pu mener à bien ses tâches, son fournisseur de traîneaux s'étant placé sous la loi de la protection contre les faillites.

♦ ♦ ♦

Le 24 décembre au soir, Gaston Guay-Castonguay était blotti en position fœtale près de son épouse, songeant que sa seule consolation consistait désormais en un moment de repos en lieu de ce qui avait jadis été une fête. Puis la sonnerie du téléphone tintinnabula: drelin. Au bout du sans-fil se trouvait son boss.

— GGC, turlupina le supérieur médiat, regarde la date.

Gaston jeta un coup d'œil à son calendrier grégorien, et il s'aperçut que la journée du 25, autrefois colorée en rouge pour indiquer son caractère férié, était maintenant en noir comme toutes les autres.

— Noël a été aboli, enchaîna le patron. Tu travailles demain.

Le Devoir

## OTAN

SUITE DE LA PAGE 1

de ces actes contre leur famille et à leurs motifs. Ils gardent l'impression que les coupables ne sont jamais punis pour leurs actes et que rien ne les empêche de les répéter.

Le rapport de 55 pages souligne que les raids nocturnes donnent souvent lieu à des «comportements abusifs» et à des «introductions brutales», qui suscitent presque autant de colère envers les forces de la coalition que les frappes aériennes. Plusieurs disent avoir été réveillés au milieu de la nuit, ligotés et violentés.

De nombreux récits circulent dans la population, et la Commission reconnaît qu'il n'est pas toujours facile d'en établir l'exactitude ou la véracité. Mais la prévalence de telles histoires et les vérifications que la Commission a pu faire laissent croire que ces abus sont bel et bien commis, avec une certaine régularité.

LOTAN a fait savoir hier qu'elle avait pris acte des critiques contenues dans le document. Un porte-parole de la coalition, le capitaine Mark Windsor — un Britannique —, a fait valoir que les militaires avaient un travail à faire, tout en admettant qu'ils doivent faire preuve de retenue.

Les ministres canadiens de la Défense, Peter MacKay, et du Commerce international, Stockwell Day, ont récemment rejeté du revers de la main les plaintes du président afghan, Hamid Karzai, au sujet de l'utilisation d'une force excessive, en affirmant qu'elles ne servaient qu'à préparer le terrain en vue de l'élection présidentielle de l'année prochaine.

Le président Karzai s'est d'ailleurs rendu hier dans la province de Khost (sud-est) pour assister à une cérémonie en l'honneur de trois civils récemment tués par un raid de l'armée américaine, et prier avec leurs familles.

Arrivé de Kaboul par hélicoptère, Hamid Karzai a été accueilli par plusieurs centaines d'habitants sur le campus de l'université de Khost, surveillé par un imposant service d'ordre. «Je suis venu offrir mes prières aux familles des martyrs victimes des opérations des forces de la coalition», a-t-il déclaré.

La cérémonie de prière était organisée en l'honneur des trois personnes, dont une femme, tuées le 17 décembre lors d'un raid américain sur leur maison. L'armée américaine a affirmé que ces personnes étaient des rebelles liés au réseau al-Qaïda. Les villageois ont eux indiqués qu'elles étaient de simples civils.

«Il était 11 heures du soir. Nous avions des invités à la maison, et les Américains sont arrivés sans prévenir. Ils ont tué une femme, un homme et un enfant de notre famille. Puis ils ont emmené cinq personnes de notre famille. Ils ont même fouillé un nouveau-né de six jours», a raconté sur place un membre de la famille, le «Docteur» Bilal. Les anciens du village ont demandé à M. Karzai la fin des opérations américaines meurtrières et des fouilles de maisons.

Hamid Karzai leur a déclaré qu'il avait parlé de cet incident au chef d'état-major américain, l'amiral Michael Mullen, en visite le week-end dernier à Kaboul. «Je lui ai fait part des inquiétudes et des griefs des victimes civiles» des opérations de la coalition sous commandement américain, a ajouté M. Karzai, en assurant que l'amiral Mullen lui avait «promis qu'à partir de maintenant, de telles opérations n'arriveraient plus».

M. Karzai, qui ne cesse de dénoncer la brutalité des opérations militaires américaines, a également déclaré aux villageois qu'il relayerait leurs inquiétudes auprès des Nations unies afin de «mettre la pression sur les forces étrangères pour qu'elles cessent» ces opérations.

Près de 70 000 soldats étrangers, dont 2500 Canadiens dans la province de Kandahar, sont actuellement déployés en Afghanistan pour soutenir le gouvernement de M. Karzai face à l'insurrection menée notamment par les talibans, chassés du pouvoir par la coalition à la fin 2001. Les opérations militaires étrangères, en premier lieu les bombardements, contre les rebelles afghans ont tué des centaines de civils au cours des sept dernières années.

L'année 2008 ayant été la plus meurtrière pour les forces internationales depuis leur arrivée en Afghanistan. La semaine dernière, l'amiral Michael Mullen, le chef d'état-major interarmées américain, a annoncé, lors d'une rencontre avec la presse, l'envoi en Afghanistan de 20 000 à 30 000 soldats américains, d'ici à l'été 2009. Les forces américaines représentent déjà, à l'heure actuelle, plus de 30 000 hommes.

La Presse canadienne et l'Agence France-Presse

## Les chrétiens désertent lentement Bethléem

DELPHINE MATTHIEUSSENT

Bethléem — Jeu de dominos, pistaches et cigarettes. Issa Naber, 55 ans, passe chaque jour plusieurs heures à tuer le temps dans un club de l'action catholique, aux abords de la vieille ville de Bethléem. «Nous sommes une minorité enfermée», lance-t-il, faisant référence au mur israélien qui ceinture la ville de naissance du Christ et la coupe de Jérusalem. «Nous sommes détestés de tous les côtés. Par les Arabes musulmans qui nous considèrent comme des athées, et par les Juifs pour qui nous sommes des Arabes. Rien d'étonnant à ce qu'autant de chrétiens décident de s'expatrier.»

Alors que Bethléem se prépare à une affluence record de touristes et de pèlerins pour Noël, ses habitants chrétiens continuent de quitter la ville. Ces départs, même s'ils sont moins nombreux qu'au début de la deuxième Intifada, au début des années 2000, traduisent un mal-être persistant. Soumis aux conséquences politiques et économiques de l'occupation israélienne, les chrétiens doivent également gérer des relations parfois tendues avec leurs voisins musulmans.

### Quitter la ville

«Les chrétiens, qui représentent environ 30 % des 60 000 habitants de la ville, continuent de quitter Bethléem au rythme de 150 à 200 personnes par an», explique Bernard Sabella, professeur de



NAYAF HASHLAMOUN REUTERS

Une femme se recueillant dans l'église de la Nativité, hier, à Bethléem.

sociologie à l'université de Bethléem. Selon d'autres estimations, plus pessimistes, les chrétiens, qui étaient majoritaires à Bethléem avant la création de l'État d'Israël, ne représenteraient plus que 10 à 15 % de la population. Selon le dernier recensement disponible, celui de 1997, ils constitueraient 1,4 % de la population palestinienne

(Cisjordanie, Gaza, Jérusalem-Est).

Les initiatives ne manquent pas pour tenter de les retenir. L'action catholique a ainsi financé en 2006, à hauteur de deux millions de dollars, la construction d'un imposant centre sportif proposant gratuitement des activités pour les enfants. Officiellement, le centre est ouvert à tous. «C'est surtout un endroit pour les

chrétiens. Nous n'avons pas la place ni les moyens d'accepter tout le monde. Il n'y a qu'environ 2 % de musulmans», reconnaît cependant son directeur, Issa Hazboun. Et d'ajouter: «Les Palestiniens chrétiens sont oubliés, toute l'aide internationale va aux musulmans. L'Occident, qui a tendance à résumer le conflit avec Israël à un affrontement entre Juifs et musulmans, ignore parfois complètement notre existence. Quant au gouvernement palestinien, nous n'en obtenons rien parce qu'il estime que, de toute façon, nous sommes aidés par les chrétiens de l'étranger.»

Le chômage endémique et l'occupation israélienne, plus que les tensions communautaires, sont les principaux facteurs qui poussent les Palestiniens, tant chrétiens que musulmans, au départ souligne Sabella. Il affirme cependant que «l'islamisation de la sphère publique» est problématique. «Nous étions habitués à vivre avec les musulmans dans une société civile ouverte, démocratique et pluraliste. Mais la montée de l'islam politique n'incite pas les chrétiens de Palestine à rester», dit-il, prudent.

Une réalité que Suha Asfour, 37 ans, une mère de famille issue d'une des vieilles familles chrétiennes de Bethléem, décrit ainsi, plus prosaïquement: «Certains de mes voisins ont commencé à se voiler. Des gens avec qui nous avions l'habitude de prendre l'apéritif ont arrêté de boire. J'ai peur que mes filles se fassent harceler lorsqu'elles marchent seules dans la rue. Cela commence à devenir irrespirable ici!»

Libération

## FAIM

SUITE DE LA PAGE 1

du ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Sam Hamad, et du maire de Montréal, Gérald Tremblay.

Satisfait, le maire Tremblay a rappelé que le financement de la lutte contre la pauvreté n'avait pas été indexé depuis cinq ans, plafonné à cinq millions par année pour l'île de Montréal. Il s'est réjoui d'avoir obtenu de Québec une entente de trois ans, ce qui évitera aux organismes d'avoir à soumettre de nouvelles demandes chaque année et leur permettra de «concentrer leurs énergies sur le terrain», a-t-il signalé.

Montréal créera aussi un fonds d'urgence de deux millions afin de répondre aux demandes pressantes d'organismes d'aide aux plus démunis pendant la période des Fêtes. «On a entendu de façon très claire le message des refuges et des banques alimentaires qui sont à la recherche de fonds additionnels. On n'a pas déterminé quelle part des deux millions additionnels sera accordée, mais on va le faire au cours des prochains jours», a-t-il expliqué.

### Joie et frustration

L'annonce d'hier a été accueillie avec enthousiasme par les représentants de plusieurs organismes. «En temps normal, ce serait une bonne nouvelle, mais avec l'incertitude économique qu'on connaît aujourd'hui, c'est une excellente nouvelle», a lancé Tommy Kulczyk, directeur de Jeunesse au Soleil, en précisant que le ralentissement économique avait fait grimper de 13 % le nombre de demandes d'aide auprès de l'organisme. «Le prix des aliments de base a tellement monté qu'on achète de la nourriture, mais on en a moins pour notre argent. C'est un cocktail explosif», a-t-il dit.

Le directeur général de Multicaf s'est aussi réjoui de la bonification des programmes d'aide. «C'est un montant substantiel, et le fait que l'entente s'échelonne sur trois ans permettra de mieux gérer les programmes», estime Alain Landry, directeur du Multicaf. Une an-

nonce comme ça le 23 décembre, c'est intéressant.»

Pour d'autres organismes, l'aide accordée est loin d'être suffisante. C'est le cas des trois grands refuges montréalais qui réclamaient dimanche une aide supplémentaire de 3,3 millions pour être en mesure d'offrir leurs services d'hébergement aux itinérants de la métropole. Il y a trois ans, l'ex-ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, avait promis une telle somme pour la Mission Old Brewery, la Maison du Père et la Mission Bon Accueil. Les trois organismes ont finalement dû se contenter d'un million de dollars qu'ils se sont partagés à parts égales.

Les refuges, qui reçoivent un financement du gouvernement du Québec allant de 8 à 12 \$ par lit, affirment avoir besoin d'une somme minimale de 27 \$ par lit pour être en mesure d'offrir les services de base pour l'accueil des itinérants, soit les loger, les nourrir et les doucher. À Toronto, l'aide accordée aux refuges se chiffre plutôt à 61,70 \$ par lit, ont fait valoir les trois groupes.

À ce sujet, le ministre responsable de la Métropole, Raymond Bachand, s'est empressé hier de rejeter cette comparaison qui, selon lui, ne tient pas la route. Il soutient que les montants évoqués couvrent une panoplie de services connexes.

Reste que les représentants des refuges cachaient mal leur déception. Le directeur général de la Mission Bon Accueil, Cyril Morgan, s'est demandé ce qu'il leur resterait du fonds d'urgence de deux millions du maire Tremblay: «Si vous divisez ce montant par 220, je ne sais pas ce que ça va donner pour notre Mission et pour les autres grands refuges à Montréal. Je suis par ailleurs très conscient que beaucoup de petits organismes ont besoin de financement.»

### Réductions de services?

Du côté de la Maison du Père, le ton était encore plus pessimiste. «On est obligés de commencer à s'alarmer, a confié Geneviève Grégoire, directrice du refuge. J'annonçais hier [lundi] que notre déficit pour 2009 allait être de 700 000 \$. Si on n'a pas d'aide, soit de la Ville ou du gouvernement provincial, il va falloir envisager des solutions. On voit déjà des organismes qui di-

minuent leurs services dans le temps des Fêtes ou qui ferment leurs portes. J'espère juste qu'on n'arrivera pas à une éventualité où on devra envisager des solutions de ce genre-là.»

Québec devra faire un effort supplémentaire, a-t-elle répété: «La situation économique ne nous aide pas, alors il faudra que le gouvernement fasse un pas en avant et nous aide un peu plus.»

Ce sous-financement a des conséquences sur le terrain. La Mission Old Brewery a mis sur pied un programme baptisé L'Étape qui permet aux itinérants de se prendre en main et de quitter la rue, mais seuls 39 des 75 lits sont disponibles, faute de financement. «C'est 36 personnes qui, au lieu d'être dans la rue, participeraient au programme et seraient en démarche de réinsertion à l'heure actuelle», déplore Donald Morin, chef des programmes d'urgence et des opérations. «Ce qui vient d'être annoncé, c'est mieux que rien, mais ce n'est pas la panacée. C'est nettement insuffisant.»

«Le choix est très simple: si vous n'intervenez pas au niveau de l'itinérance, vous ne faites qu'aggraver la situation. Les gens vont commettre des crimes et coûter bien plus cher à la société, poursuit M. Morin. Alors, que pendant qu'ils sont chez nous, ils ne brisent pas de fenêtres, ils ne font pas de vols et ils ne meurent pas dans les parcs.»

La directrice générale de l'Accueil Bonneau, sœur Aurore Larkin, était plus optimiste même si elle estimait elle aussi que les sommes annoncées étaient bien insuffisantes. L'Accueil Bonneau dispose d'un budget de 1,8 million, mais le gouvernement n'y contribue que pour 7 %. Comme ailleurs, le ralentissement économique se fait sentir depuis plusieurs mois: alors que les dons sont en baisse, les demandes d'aide augmentent.

«Mais j'ai confiance en la nature humaine. Je n'ai pas la hantise de dire qu'on va manquer de nourriture pour nos gens. Dans le domaine du demain, la providence y pourvoit, mais, dans le domaine du long terme, c'est inquiétant. Les démarches qu'on fait auprès des personnes itinérantes se poursuivent pendant de longues périodes», explique-t-elle.

Le Devoir

## LE DEVOIR<sup>MD</sup>

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☐ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

### Comment nous joindre ?

#### La rédaction

Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courrier redaction@ledevoir.com

#### La publicité

Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

### Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courrier avisdev@ledevoir.com

### Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

### Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

### L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3340  
Par télécopieur 514-985-3390